



Région Mayotte

Domaine « Prévention », pratique choisie sur ce thème en région :

FORMATION DES PARENTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SCOLARITÉ DE LEURS ENFANTS

Kit du praticien

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

Groupement d'Intérêt Public - www.anlci.gouv.fr

FORUM PERMANENT DES PRATIQUES – 3^{ème} PHASE 2008-2010





Faire connaître et partager les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent, développer des modes d'actions efficaces, mutualiser les expériences, c'est ce que propose le Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI.

L'illettrisme touche aujourd'hui 9% des adultes, soit plus de trois millions de personnes qui, bien qu'ayant été scolarisées en langue française, rencontrent des difficultés face à l'écrit.

Pour éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance et proposer à celles et à ceux qui y sont confrontés des solutions adaptées, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme a mis en place dès 2004, avec le soutien du Fonds Social Européen, le Forum Permanent des Pratiques qui connaît aujourd'hui sa troisième phase de travail.

Ce Forum Permanent des Pratiques a pour objectif de **mettre en commun les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent**, partout sur le territoire, en métropole et outremer.

Pour identifier, analyser ces bonnes pratiques, c'est avec les décideurs et les acteurs de terrain (de l'éducation, de la formation, de l'entreprise, de l'insertion, de l'emploi, monde associatif, institutionnel, ...) que l'ANLCI a choisi de s'associer pour les valoriser, mieux les faire partager et connaître. C'est la première fois qu'une démarche d'une telle ampleur est mise en œuvre dans notre pays dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Pour cette 3^{ème} phase de travail (2008-2010), et pour poursuivre cette opération qui permet de prendre comme **source des recommandations pour agir ce qui fonctionne sur le terrain**, auprès des personnes, **trois domaines prioritaires ont été retenus : Insertion des jeunes, Prévention, Evolution professionnelle.**

Au cœur de cette 3^{ème} phase, pour donner à voir ces solutions identifiées, destinées à être transférables : **le Kit du Praticien**

Des ateliers de travail regroupant des praticiens, des journées portes ouvertes dans les structures impliquées et des rencontres départementales ont été organisés dans chaque région tout au long de l'année 2009. A l'issue des phases de travail au plus près des territoires, un kit du praticien, conçu comme un mode d'emploi pour agir, est proposé par l'expert régional pour le Forum, mandaté par l'ANLCI.

Ce sont ainsi 28 kits « du praticien » mis à disposition des acteurs qui seront présentés lors des rencontres régionales entre octobre et décembre 2009. Tous ces outils, au fil des publications, seront accessibles, à disposition de tous sur le site de partage des pratiques du Forum : www.fpp.anlci.fr

La rencontre nationale des 5, 6 et 7 mai 2010 à Lyon permettra de mettre en commun tous les travaux capitalisés et valorisera les pratiques présentées.

Cette démarche du Forum 3, qui allie plan de développement et de progrès à la volonté de partage des pratiques réussies, introduit aujourd'hui pour aller plus loin encore dans la reconnaissance des pratiques exemplaires la création d'une signature, d'un visa Forum Permanent des Pratiques, facilement identifiable.



Quelques chiffres

Grâce à l'enquête conduite par l'INSEE en partenariat avec l'ANLCI, on sait qu'en France, 3 100 000 personnes, soit 9 % des personnes âgées de 18 à 65, sont en situation d'illettrisme. Il faut savoir aussi que 57 % des personnes en situation d'illettrisme sont en situation d'emploi, 11 % sont au chômage, 10 % sont en formation ou en inactivité.

Brève présentation



Le présent document s'inscrit dans le cadre de l'atelier du Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI en région Mayotte portant sur la pratique :

« Formation des parents pour l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants »

Une forte demande d'apprentissage de la langue française de la part de la population adulte sans statuts et la nécessité d'accompagner la croissance des activités socio-économiques de l'île de Mayotte, ont conduit la DTEFP (Direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle) en partenariat avec le GRETA Mayotte, à construire, en 2004, **le dispositif "Ecole des parents"**.

Les Actions Educatives Familiales (AEF) de l'ANLCI sont l'une des priorités du plan national de lutte contre l'illettrisme. Elles ont pour objectif de donner toute leur place aux parents en situation d'illettrisme dans l'éducation de leurs enfants, d'acquérir les savoirs de base et de provoquer des effets tangibles dans leur vie professionnelle ou dans la mise en place d'une perspective de cette dernière.

Dans le cadre de la troisième phase du Forum Permanent des Pratiques qui souhaite mettre davantage l'accent sur les facteurs de réussite des pratiques, sur la production d'outils permettant aux acteurs de la prévention et la lutte contre l'illettrisme de mieux répondre aux multiples besoins des personnes en situation d'illettrisme, l'atelier régional du forum a souhaité mettre en évidence **les apports de "l'école des parents" sur une partie importante de la population mahoraise**. Ce travail a également mis l'accent sur le travail et les compétences des intervenants dans les différents dispositifs mis en place.

L'Atelier régional a choisi de présenter, lors des activités du Forum, quatre actions représentatives de ce qui se fait à Mayotte:

- Les situations problèmes en formation,
- Le livre-plaisir : source d'apprentissage,
- Le développement des compétences à l'interaction orale en langue française,
- Le rôle des partenaires.

Au-delà des réflexions et des échanges réalisés lors des journées et rencontres du Forum en région, le groupe régional a proposé des outils relatifs aux actions observées. Il s'agit des fiches de présentation d'action, exploitables dans le cadre de la professionnalisation des acteurs et de l'accueil des parents. Elles constituent une première capitalisation des actions significatives illustrant les quatre exemples.

Quatre actions portées par six organismes Mahorais ont été retenues :

Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives (CEMEA)

« L'apprentissage par situation - problème », Mamoudzou

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)

« Le livre plaisir », Mamoudzou

Formation Emploi Insertion Mayotte - HODINA (FEIM-)

« Le rôle des partenaires », Mamoudzou

GRETA

« Développer les compétences à l'interaction orale - l'hôpital », Mamoudzou

Organisation – Ingénierie – Développement – Formation (OIDF)

« Le rôle des partenaires », Mamoudzou

TAMA

« Le livre plaisir », Mamoudzou

Principales dates du Forum en région Mayotte

- Atelier de travail régional : septembre à novembre 2009
- Rencontre régionale : 5 novembre 2009 à Mamoudzou

Les acteurs du Forum en région Mayotte :

- **Chargé de mission régional ANLCI** : Faridy ATTOUMANE, DDTEFP, faridy.attoumane@dd-976.travail.gouv.fr
- **Expert de l'atelier régional** : Jean-Pierre LECLERE, IUFM de Lille, jean-pierre@iufm.fr
- **Référent national ANLCI** : Eric NEDELEC, Chargé de mission national, eric.nedelec@anlci.fr
- **Praticiennes de l'atelier régional du Forum** :
BACAR Mariama, Formatrice, FEIM, mariamabacar@hotmail.fr
DREY Simone, Chargée de mission Education Nationale, GRETA,
MHOUMADI Biecha, Formatrice, OIDF, oidf.formation@wanadoo.fr
PELEGRY Marie-Pierre, Formatrice, TAMA, mppelegry@hotmail.com
SAID Achmed, Formateur, CEMEA, cemea.mayotte.association@gmail.com
VOISIN Françoise, Formatrice, CFPPA, voisin.francoise@gmail.com

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE..... 6

1. L'ÉCOLE DES PARENTS: PRECISIONS, RECOMMANDATIONS 6
2. PRÉSENTATION DE LA BONNE PRATIQUE OBSERVÉE À MAYOTTE :..... 7
3. UNE ÉCOLE DE PARENTS : POUR QUOI FAIRE ?.....10
4. LE CONTEXTE, LES CONTRAINTES ET LES EFFETS.....15
 - A. Les contextes de l'action 15
 - B. Les effets de l'action23
5. L'ATELIER RÉGIONAL..... 26
6. LE PROCESSUS DE TRAVAIL EN ATELIER RÉGIONAL 28

DEUXIÈME PARTIE : LE KIT DU PRATICIEN 32

- LA COMMUNICATION ORALE 36
- 1- Introduction 38
 - 2- Pourquoi le choix de cette activité ? 40
 - 3- Les effets de la formation « communication orale » 41
 - 4- Prolongements possibles.....43
- L'APPRENTISSAGE PAR SITUATION - PROBLÈME 51
- Introduction 52
1. Présentation..... 55
 2. La pratique choisie 57
 - 3 - La séance elle-même 58
 - 4 - L'exploitation de la séance 62
- LE LIVRE-PLAISIR : SOURCE D'APPRENTISSAGES..... 64
- 1 - Présentation 66
 - 2 - La pratique choisie 68
 - 3 - L'exploitation de la séance : "Du livre plaisir à l'expression orale"..... 72
- LE RÔLE DES PARTENAIRES 79
- 1 - L'École des parents dans le contexte partenarial..... 81
 - 2 - La pratique choisie 82
 - 3 - Fiche synthèse 83

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. L'ÉCOLE DES PARENTS: précisions, recommandations

Le Forum permanent des pratiques est un processus complexe mis en œuvre par l'ANLCI depuis bientôt cinq ans. Trois cycles ont successivement eu pour objectif d'assurer, par grandes étapes de travail mobilisant de nombreux acteurs sur l'ensemble du territoire (métropole et outremer), **visibilité, lisibilité** des pratiques réussies, pour aller enfin vers une possible **transférabilité**. Comment faire pour qu'une bonne pratique soit en mesure d'essaimer, ailleurs, dans d'autres contextes.

Pour Mayotte et ses acteurs, le défi était de taille, puisqu'il s'agissait d'une première entrée dans ce processus de formalisation et de mutualisation des bonnes pratiques, à l'occasion de cette troisième phase de travail et sans avoir participé aux deux premières.

Il fallait dès lors trouver un équilibre raisonnable pour qu'en une seule étape, on puisse trouver les principaux éléments constitutifs de ces précédents cycles. C'est bien en raison de ce contexte particulier qu'il fallait adapter et la démarche, c'est ce que nous avons fait.

Ce kit du praticien est l'illustration concrète de ce travail qui a nécessité de trouver les bons équilibres afin que l'on puisse dans un premier temps disposer d'éléments concrets pour illustrer ces actions, mais aussi afin que l'on puisse disposer d'analyses permettant d'en comprendre le développement. Il fallait aussi dans ce document poser quelques repères utiles sur l'école des parents telle qu'elle est définie ici à Mayotte.

C'est d'ailleurs pour cette raison que ces actions sont entrés dans l'expérimentation « Actions Éducatives Familiales », conduite au niveau national par l'ANLCI. Nous sommes bien dans une démarche expérimentale sur laquelle nous nous appuyons déjà pour poser les premières bases de ce que doit ou peut être une action « école des parents ».

Nous disposons ainsi grâce à ce travail d'un certain nombre de recommandations, de préconisations mais aussi de repères pour concevoir, adapter, un dispositif semblable à celui-ci

Ce Kit nous offre l'occasion de mieux connaître ce dispositif « École des Parents » que nous savons être exemplaire, et nous permet de soulever les question qui nous engageront pour aller plus loin, et travailler ensemble sur les axes d'amélioration et de partage afin de poursuivre notre travail de mutualisation, et contribuer à prévenir et à lutter contre l'illettrisme en apportant aux acteurs et décideurs l'éclairage qui leur sera nécessaire.

Éric NEDELEC, Chargé de Mission national responsable de l'expérimentation
Actions éducatives familiales

2. PRESENTATION DE LA BONNE PRATIQUE observée à Mayotte :

L'École des Parents

Les écoles des parents et des éducateurs : une référence nationale

Sur le territoire français existe un réseau des Écoles des parents et des éducateurs (Epe) qui couvre 45 départements et 17 régions. Ce réseau regroupe, en 2009, 36 associations agréées et 1 union régionale, 6 associations en voie d'agrément et 7 structures, toutes membres de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs qui, elle-même, appartient au comité consultatif de l'ANLCI.

Hormis cette présence locale, l'EPE s'est fixé une mission, des objectifs, une démarche scientifique et une éthique avec des actions tangibles sur le terrain.

■ Une mission

Face aux mutations complexes et profondes de la famille, les EPE accompagnent les parents, les jeunes et les professionnels dans le souci de renforcer les alliances éducatives, en revendiquant une approche particulière et complémentaire de celles des acteurs du champ éducatif.

■ Des objectifs

Les Écoles des parents et des éducateurs visent principalement trois objectifs :

- contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes, en renforçant leurs ressources propres et leurs compétences personnelles, quelle que soit leur situation sociale, culturelle et professionnelle ;
- participer à la formation et à l'accompagnement des partenaires de l'éducation et du secteur sanitaire et social ;
- mettre en relation les parents et les professionnels des secteurs éducatif, sanitaire et social.

■ Une démarche

Toutes les actions reposent sur deux principes :

- l'éducation est une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs ;
- les parents ont les capacités pour éduquer leur enfant mais être parent n'est facile pour personne. C'est un rôle et une place à découvrir, à construire, à développer et à ajuster en permanence.

■ Une éthique

La singularité de ce réseau associatif, animé par une démarche d'éducation populaire, tient au fait que toutes les EPE partagent et mettent en pratique **les valeurs fondamentales suivantes :**

- prendre en compte toutes les dimensions de la personne, la considérer dans toute sa complexité et en interaction avec son histoire, son environnement social, économique et familial ;
- accueillir toute parole avec une écoute bienveillante et sans jugement, sans imposer de modèle normatif ;
- proposer un cadre d'échange qui autorise chacun à être soi, à rencontrer l'autre dans sa singularité et à s'ouvrir à d'autres représentations que les siennes ;
- proposer un lieu intermédiaire sans enjeu institutionnel, en toute confidentialité.

Une histoire nationale

C'est aux États-Unis à la fin du 19^{ème} siècle et en Europe, à la fin de la première guerre mondiale que l'on parle pour la première fois de l'éducation des parents.

Le nom "École des Parents" a souvent fait réagir et sourire car les parents ne sont-ils pas les éducateurs naturels de leurs enfants ?

Après les bouleversements familiaux (disparition de beaucoup de pères), provoqués par la première guerre mondiale, on prend à la fois conscience de l'importance de la famille dans l'éducation et des difficultés de cette éducation familiale.

Il devient alors acceptable que l'on puisse apporter aux parents une aide extérieure pour leur tâche d'éducateurs.

C'est à Paris, en 1928, que Madame VEDRINES, emploie pour la première fois l'expression "École des Parents" et elle fonde l'année suivante "l'École des Parents et des Éducateurs". C'est la première tentative en Europe pour répondre de façon organisée et réfléchie à une demande de parents en difficulté ou pour prévenir ces difficultés.

L'école des parents à Mayotte : une histoire locale

Initié en 2004 par la direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle de Mayotte dans le cadre de la mission de la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme et en partenariat avec le GRETA Mayotte, le dispositif « école des parents » a vu très sensiblement ses objectifs évoluer et se transformer en une opération territoriale de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme en 2008/2009, pour soutenir et appuyer le développement engagé du territoire vers le statut de Département d'outre-mer à l'horizon 2011. ...

C'est aussi bien pour répondre à une forte demande d'apprentissage de la langue française de la part de la population adulte sans statuts (D.E, Salariés, etc.) que pour accompagner la croissance des activités socio-économiques de l'île, et en partenariat avec le GRETA Mayotte, que la DDTEFP introduit le dispositif « École des parents ».

Au démarrage cette opération se déroule dans les établissements du secondaire, soit 16 sites et permet ainsi de pallier aux problèmes de mobilité. .

Dès le départ, les personnes accueillies expriment une forte volonté d'accompagner l'éducation de leurs enfants scolarisés et la nécessité d'intégrer les changements qui s'opèrent à Mayotte en termes de mutation économique et de rapprochement avec le droit commun. En effet ces situations se traduisent notamment par un renforcement de la réglementation dans divers domaines.

Le dispositif s'est poursuivi chaque année avec des améliorations successives et une prise de conscience de son utilité pour ces bénéficiaires. En janvier 2008, le transfert de compétence sur la formation professionnelle opéré entre l'État et la collectivité départementale de Mayotte a laissé une part importante de ces publics sans solution alors que la demande est de plus en plus forte.

Encouragée par la motivation pour apprendre des publics mahorais, et saisissant l'opportunité d'intégrer comme site pilote l'expérimentation nationale Actions Éducatives Familiales pilotée par l'ANLCI, la DDTEFP Mayotte, en partenariat avec les communes, a engagé un vaste programme sur les 17 communes portant sur 21 sites.

Ce programme axé sur le volontariat et pouvant accueillir plus de 330 personnes vient de s'achever.

Extrait du bilan final de l'action École des parents de Faridy ATTOUMANE juillet 2009

Une volonté structurelle

L'ANLCI inscrit les activités des dispositifs d'accompagnement des parents dans le champ de la prévention de l'illettrisme, en insistant sur leur caractère social, éducatif et culturel. C'est ainsi que l'on peut lire dans le cadre national de référence :



"L'ensemble des initiatives qui contribuent à la maîtrise de la langue française et facilitent l'accès à la culture écrite, toutes celles qui donnent le goût d'apprendre et la capacité à le faire participent de la prévention de l'illettrisme."

De même, on peut lire dans le document interne au comité de pilotage de l'expérimentation Actions Éducatives Familiales :

- Les adultes qui suivent des actions de formation aux savoirs de base **apprennent plus vite**, plus efficacement quand leurs objectifs d'apprentissages liés à leur qualité de parents sont pris en compte, quand ils sont **adultes parents** au moment où leurs **enfants élèves** entrent dans les processus d'apprentissage
- Les enfants dont les parents suivent simultanément à leur entrée dans les processus d'apprentissage une formation, ont de meilleurs résultats scolaires ou et améliorent leurs rapports avec l'école.
- Les actions éducatives familiales **augmentent la fréquentation des espaces éducatifs et culturels** (bibliothèques)
- les adultes ayant bénéficié d'actions éducatives familiales améliorent leurs rapports avec l'école et s'y investissent plus et ce d'autant plus **qu'ayant été scolarisés en France ils ont un rapport difficile avec l'école.**
- les adultes, ayant bénéficié d'actions éducatives familiales, sont plus efficaces dans leurs apprentissages, sont plus rapidement en capacité de s'inscrire dans un parcours d'insertion et par conséquent de sortir de la pauvreté.

« La première tâche de l'atelier a donc consisté à croiser :

- les regards des adultes se présentant à l'École des parents,
- les représentations des différents intervenants dans ce champ d'action,
- les pratiques des formateurs et des organismes,

dans la prise en charge de ces adultes en termes de remédiation aux situations d'illettrisme.

Cela a permis de réfléchir aux liens existants ou pensés, mais aussi à ceux qu'il était nécessaire de construire entre :

- l'Éducation Nationale,
- la formation professionnelle,
- la lutte contre les situations d'illettrisme
- les collectivités locales et publiques.

Notre travail d'expertise et notre activité d'accompagnement dans la création d'un outil transférable y gagnaient alors du sens et de l'intérêt.»

Ceci s'est fait avec comme objectif de mettre en valeur les pratiques efficaces et transférables dans lesquelles s'inscrivent les interventions des acteurs afin de faire reconnaître et d'améliorer leur professionnalité.

3. UNE ÉCOLE DE PARENTS : Pour quoi faire ?

L'École des parents doit être un espace de rencontres.

Pour les personnes qui ont besoin du groupe pour se rassurer, l'École des parents peut être :

- Un lieu d'échange entre parents se posant les mêmes questions concernant la scolarisation de leur enfant.
- Un lieu d'écoute et de réflexion sur la parentalité, entre ceux qui participent à l'école et ceux qui les accueillent et animent les activités.
- Un lieu de formation personnelle. L'adulte peut s'y perfectionner en lecture, découvrir ou approfondir sa connaissance de la littérature de jeunesse, améliorer son orthographe, apprendre à utiliser un ordinateur, construire une connaissance en mathématique, ...
- Un lieu d'information où les grandes questions économiques, sociales et d'éducation sont abordées par les formateurs ou des professionnels du monde éducatif et social.

L'école des parents, c'est une école sans mur, sans professeur.

L'École des parents doit être professionnelle

Le bon fonctionnement de l'École des parents est essentiel pour l'adhésion durable du public. Elle doit offrir aux parents des activités de formation et un cadre attirant. Structurée et ouverte, elle ne peut être contraignante mais exige de chaque partie le respect de l'investissement de l'autre.

Un outil sur mesure

Il est prouvé que la réussite scolaire est intimement liée à l'intérêt que les parents manifestent pour les activités éducatives de leurs enfants. Ceux-ci consacrent ou veulent consacrer une partie de leur temps à superviser le travail scolaire, stimuler le goût de l'apprentissage de la lecture et de la communication orale.

De plus, il est démontré que l'implication des parents à l'école primaire (en particulier) exerce une influence positive sur les enfants. Les recherches menées¹ contribuent à la reconnaissance de ce constat et montrent qu'il existe un lien significatif entre la participation des parents à la vie de l'école et les résultats scolaires de l'enfant.

Toutefois, comme parent, la bonne volonté ne suffit pas toujours et le besoin de conseils, de « trucs », d'informations supplémentaires pour remplir avec efficacité son rôle parental est très présent.

L'École des parents doit si possible répondre à ce besoin en offrant des ateliers de formation sur mesure et en renforçant le lien famille-école-société civile.

¹ Gérard CHAUVEAU *A l'école des banlieues*, ESF, 1996.

Esther FILION *La communication entre l'école et les parents peu scolarisés : un pont à bâtir, un lien à définir* RECRAF 2003.

Marie DURU-BELLAT et Agnès VAN ZANTEN *"Sociologie de l'école" chapitre 8*

Yves PRETEUR, Barbara VIAL *Relations familles-école et réussite scolaire au cycle des apprentissages fondamentaux : étude longitudinale et comparative (zones socio-géographiques et milieux socio-culturels)*. Rapport terminal. Université de Toulouse II, Laboratoire Personnalisation et changements sociaux, 1995, 122 p.

Un outil pragmatique

Le milieu dans lequel ils vivent est important pour les enfants. Ce milieu est composé, pour l'essentiel, de la famille, de l'école et de la communauté.

La famille reste le premier lieu d'apprentissage des valeurs, les parents sont responsables de leur éducation. L'école est un lieu social et un point d'ancrage privilégié des savoirs.

La communauté les influence car elle leur propose des activités et transmet les valeurs et les encadrements qui leur sont propres.

Pour toutes ces raisons, la collaboration entre la famille, l'école et la communauté est nécessaire au soutien des jeunes, à leur réussite sociale, scolaire et professionnelle.

Le défi des l'École des parents consiste donc à inscrire son action dans une communauté éducative.

Pour cela, chaque groupe a intérêt à fonctionner sur des principes clairement établis :

- les rencontres se font dans un lieu connu de tous. Si elles pouvaient se faire à domicile en allant "sur le terrain des parents ", cela favoriserait un partage très proche des réalités vécues.
- les groupes sont hétérogènes : âges, sexe, accès à la langue, activités et milieux socio-économiques, familles recomposées, ou monoparentales côtoient les familles habituelles. Les difficultés parentales ne sont pas exclusives à telle ou telle structure sociale !
- la constitution du groupe se fait à partir d'une réalité commune (difficulté linguistique, quartier, ...) pour favoriser la solidarité.
- les rencontres régulières ont lieu pendant le temps libre des parents et proposent une réponse à la problématique proposée.
- des journées thématiques sont proposées occasionnellement avec si possible une mise en pratique des acquis.
- il y a au moins un animateur, le formateur et, si cela est possible, un membre du groupe choisi parmi les parents qui assume la coordination.

L'École des parents doit être efficiente.

Les retombées de l'École des parents sont à la fois immédiates et à long terme.

Les formations sur l'apprentissage de la lecture et le langage permettent aux parents de mieux comprendre l'enseignant et les travaux à réaliser par leurs enfants. Elles contribuent à développer la curiosité, les incitent à la recherche d'informations.

Elles affermissent l'estime de soi, et facilitent la compréhension des décisions institutionnelles les concernant ainsi que la compréhension du fonctionnement du système éducatif.

Elles renforcent leur capacité à donner des réponses adéquates à de nouvelles situations. Elles les aident aussi à retrouver des repères valorisants dans la vie quotidienne et professionnelle et à construire un culturel "quotidien" et "banal".

En résumé, l'École des parents doit permettre la diminution des malentendus, des incompréhensions entre les parents et les autres acteurs éducatifs, une progression de leur habileté en lecture, écriture, mathématiques et informatique.

Elle doit aussi favoriser l'engagement des parents dans des activités d'insertion, de retour aux études et d'implication dans la communauté, le tout dans une atmosphère conviviale, dans un cadre informel où les participants ont l'occasion de discuter des sujets proposés et de poser des questions.

L'École des parents entre besoins et demandes

L'École des parents accueille des personnes avec des difficultés multiples.

Elles espèrent trouver dans ce lieu une réponse à leurs problèmes, qu'ils soient professionnels, économiques, familiaux ou personnels. Elles ont l'espoir d'en sortir transformées, mais, pour cela, l'École des parents doit construire une stratégie éducative qui contribue à la satisfaction des besoins objectifs des parents.

Désirer satisfaire les besoins objectifs des personnes c'est admettre :

- 1 qu'il existe un besoin de formation indépendant de la représentation que peuvent en avoir les individus,
- 2 qu'il est toujours possible d'identifier ces besoins à condition de disposer de repères adaptés au contexte
- 3 que ces besoins sont historiquement déterminés et contradictoires.

La pertinence de la notion de besoin appliquée au domaine de formation est fondamentale. En effet, le besoin a en général une origine biologique ou sentimentale ; par contre, celui de formation est pour certains vital alors que pour d'autres, il est culturel².

Toutefois, la perception subjective des besoins de formation ne coïncide pas nécessairement avec les besoins objectifs de formation, une multitude de variables, notamment d'ordre économique, jouant un rôle dominant.

² Jean-Marie BARBIER et Michel LESNE : " On ne rencontre jamais que des expressions de besoins formulés par des agents sociaux pour eux-mêmes et pour d'autres" L'analyse des besoins en formation 1977 R.Jauve.

DIX RECOMMANDATIONS POUR ACCUEILLIR DURABLEMENT LES PARENTS EN FORMATION

Rappelons que vouloir "toucher" un public (terminologie souvent utilisée par les acteurs de la formation continue) en matière de formation c'est :

- 1) Mettre en place un dispositif d'analyse des besoins.
- 2) Mettre en place une démarche d'analyse des demandes car les demandes changent et même, naturellement, plus rapidement que les besoins.
- 3) Analyser les rapports que ce *public* a eu avec les institutions éducatives.
- 4) Informer ce *public* des possibilités d'accès à la formation.
- 5) Vouloir transformer un besoin objectif en besoin subjectif : faire prendre conscience à ce *public* qu'il a besoin de penser contenus de formation.
- 6) Penser aux compétences à acquérir.
- 7) Ne pas oublier que ce public a lui aussi une stratégie de formation.
- 8) Penser à placer chaque personne dans des situations permettant :
 - d'accéder à l'autonomie,
 - d'améliorer son rôle de citoyen,
 - d'utiliser ses potentialités,
 - d'être à même de mettre en place un itinéraire social. En résumé, être un "acteur social".
 -
- 9) Prendre en compte la demande initiale et la possibilité d'évolution de cette demande.
- 10) Inciter la majorité de l'auditoire à jouer un rôle d'agent éducatif et même de formateur au sein du groupe.

C'est également interroger la fonction de formateur qui est souvent dans le compromis à trouver entre l'accompagnement des individus pour qu'ils prennent conscience de leurs difficultés, et de l'institution pour qu'elle prenne conscience de son côté du rôle différent qu'elle a à jouer.

Le formateur se doit de penser et d'agir à double détente :

- **premier temps** : donner la priorité au traitement social et au traitement pédagogique,
- **deuxième temps** : rebondir sur les problèmes *des personnes* pour le former.

SIX RECOMMANDATIONS POUR UNE ÉCOLE DES PARENTS EFFICIENTE ET DURABLE :

- **S'adresser à tous les parents** et à toutes les catégories de familles, pour qu'au delà des différences culturelles et structurelles, les parents découvrent la similitude de leurs problématiques et prennent conscience de leur pouvoir d'action ;
- **Redonner leur place** aux parents dans la structure familiale ;
- **Promouvoir le rôle de parent d'élève** comme une fonction privilégiée, associant plaisir et devoirs ;
- **Construire une solidarité** : à partir d'un partage d'expériences, permettre aux parents de dédramatiser les situations, de trouver des moyens d'action éducative, de créer et développer des réseaux ;
- **Créer des mises en situation et des jeux de rôles** pour se rapprocher au plus près des moments de vie quotidienne.
- **Opérer sur le culturel** et passer de réalisations visibles comme la langue, les rites et coutumes, les fêtes, les calendriers, les modes d'habitats, les habitudes alimentaires, vestimentaires, et culturelles (danses, chants, costumes, contes, ...) à des réalisations invisibles comme l'ensemble des évidences partagées par une communauté possédant les mêmes références, les mêmes valeurs et les mêmes règles implicites dans tout échange relationnel.

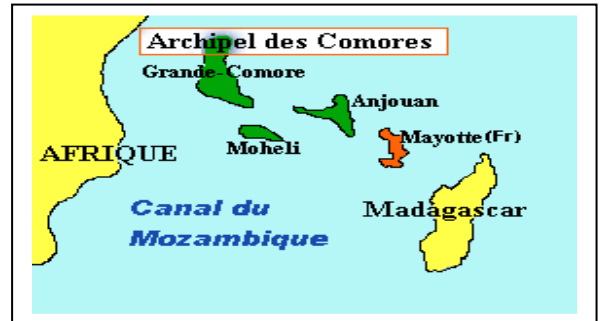
4. LE CONTEXTE, LES CONTRAINTES ET LES EFFETS.

A. Les contextes de l'action

- Contexte géographique :

L'île de Mayotte est située à l'entrée du Canal de Mozambique, à mi-chemin entre Madagascar et la côte africaine. Elle est située à environ 1 500 kilomètres de la Réunion et 9 000 kilomètres de Paris ; elle fait partie de l'archipel des Comores.

Son statut actuel est celui de collectivité départementale pour devenir, après le vote de 2009, un département d'outre mer en 2011.

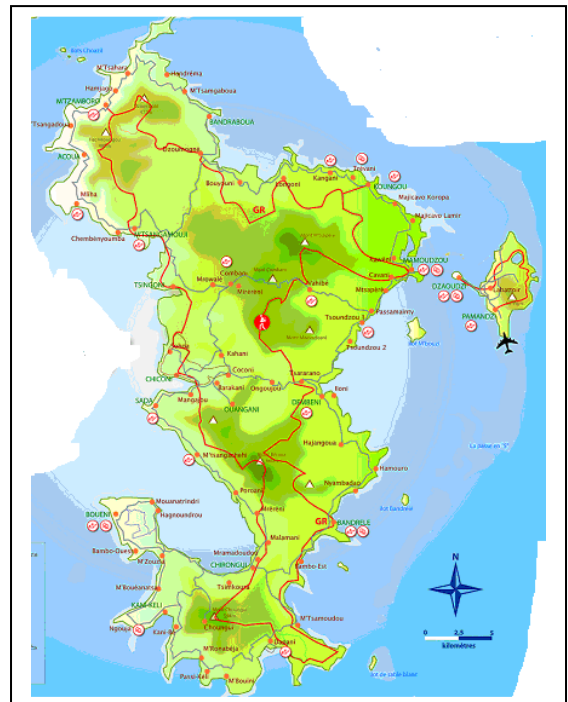


Elle se compose de 4 îles dont 2 regroupent l'ensemble des activités :

- Grande Terre, 363 km², mesure 39 kilomètres de long sur 22 kilomètres de large. Elle abrite Mamoudzou, chef-lieu et capitale économique de Mayotte.
- Petite Terre (ou île Pamandzi) sur laquelle se trouvent la commune de Dzaoudzi et l'aéroport. Elle fait 11 km².

Mayotte compte 17 communes qui regroupent le plus souvent plusieurs villages.

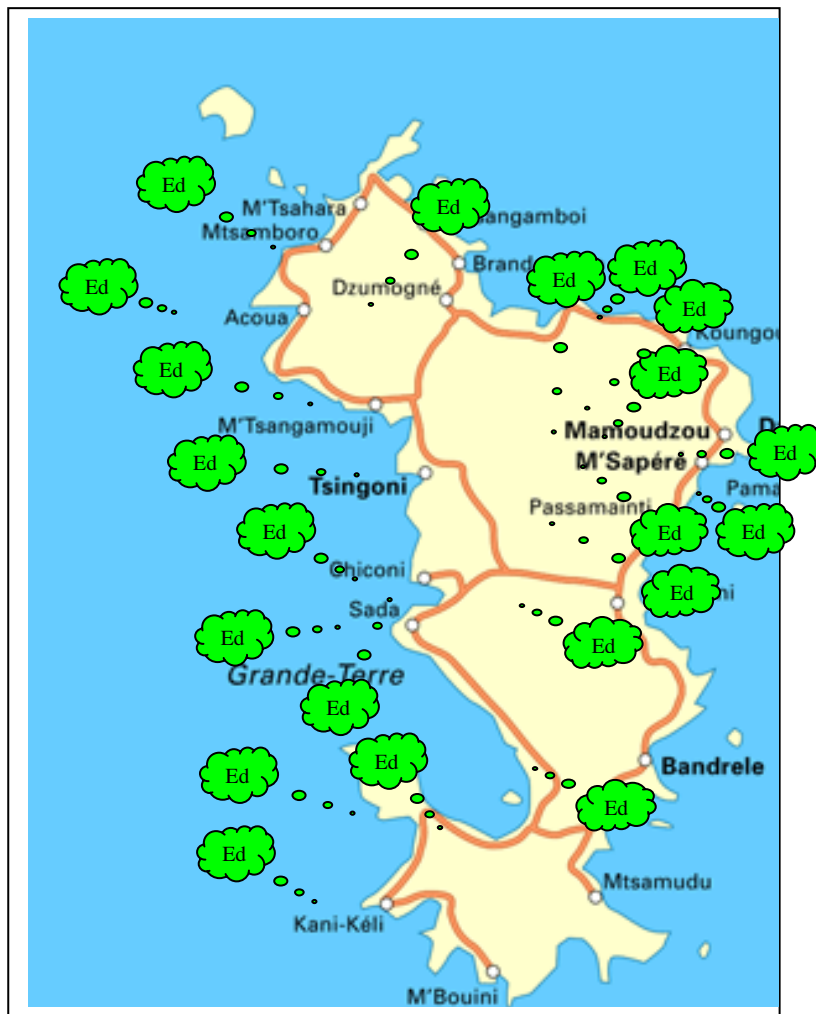
Les sites où est mise en œuvre l'École des Parents sont donc répartis sur l'ensemble de l'île. Certains sont assez proches les uns des autres, d'autres éloignés (peu en distance mais en temps de déplacement) ; l'ensemble couvre les milieux urbain, semi-urbain et rural.



Les différents lieux (Sada, Mtsangamouji, Pamandzi, Labattoir, Passamainty, Doujani, Mtsamboro, Tsingoni, Dzoumogné, Kaweni, Bandrele, Boueni, Kani keli, Dembeni, Chirongui, Mtsapere, Acoua, Koungou, Ouangani, Chiconi, Mamoudzou) se situent dans les lieux suivants et leur répartition géographique se présente comme suit :

On peut constater que le choix d'une répartition géographique équilibrée a été fait pour la mise en place de l'École des Parents.

Elle tient compte également du contexte socio-économique.



- Contexte socio-économique :

A Mayotte, le taux de chômage est à 25,40 %, très supérieur à la moyenne nationale et les populations en situation précaire sont en progression rapide³.

Les responsables politiques et économiques ont très vite compris qu'il était nécessaire d'impulser un mouvement de rattrapage dans le développement de divers domaines (économiques et sociaux) pour préparer l'accession au statut de département et éviter des situations délicates dans les mouvements sociaux, inévitables, lors de l'évolution du statut de l'île.

Au cœur de cette préoccupation se situe naturellement le développement du niveau d'instruction des individus, des compétences linguistiques et la prise en compte éducative de la population des plus jeunes afin de pouvoir assurer la persistance des activités de productions des biens et des services dans un monde en perpétuelle évolution.

Les habitants de Mayotte se répartissent en plusieurs groupes. Le groupe majoritaire est constitué de Mahorais ou Shimaoré (71,3 %), les groupes minoritaires se répartissent de la façon suivante: Malgache Bushi (22,5 %), Swahili (2,4 %), Français (2,2 %), Maca (0,6 %), Makondé (0,3 %), Créole (0,1 %).

La plupart d'entre eux ne maîtrise pas correctement la langue administrative et officielle : le français.

³ Le tertiaire administratif occupe, en 2001, 45% des salariés de l'île. Outre l'administration, les travaux publics, le commerce et ses services associés sont les principaux employeurs. Malgré une croissance de 9% par an, le taux de chômage atteint 22%. Le SMIC Mayotte est de 63% inférieur au SMIC national. Le revenu annuel des ménages était de 9 337 euros en 2005 contre 29 696 euros en métropole

Mayotte a une population très jeune. En juillet 2007, date du dernier recensement, la population était de 186 452 habitants, contre 160 262 habitants en 2002. En 35 ans, cette population a été multipliée par 5 et la densité moyenne sur l'archipel s'élève à 511 habitants au km² contre 112 pour la France métropolitaine.

Au recensement de 2002, près de 53 % de la population avait moins de 20 ans (56 % en 1997), pourcentage le plus élevé de tous les territoires français. (62,3 % des habitants sont âgés de moins de 25 ans en 2002).

A la rentrée 2008, le 1^{er} et le 2^{ème} degré accueillent 72 958 élèves dont 46349 dans le 1^{er} degré.

Le taux élevé d'analphabètes et d'illettrés⁴ dans toutes les couches de la société mahoraise représente un véritable frein pour relever le défi de l'accès à la langue française et la DTEFP Mayotte a déployé des moyens considérables depuis plusieurs années pour remédier à cette situation. La mise en place de l'École des Parents en est un élément majeur.

- Contexte religio éducatif

M. Soibahaddine IBRAHIM, (actuellement sénateur de Mayotte), dans le "*Document de travail concernant la rénovation de l'enseignement coranique à Mayotte*" distingue trois types d'école coranique⁵ :

- les écoles coraniques de villages : chacun des 70 villages en comporterait en moyenne 6.
- les écoles coraniques du secteur public : 17, soit une par commune.
- les écoles coraniques rénovées (madrassat).

En ce qui concerne la seconde catégorie, selon l'auteur, "*l'enseignement coranique à l'école publique a été réintroduit en 1977 sous l'impulsion de J.Fasquel, directeur de l'enseignement. Cet enseignement est dispensé chaque après-midi après la classe par 17 maîtres recrutés sur concours...L'encadrement et le suivi sont assurés par un conseiller pédagogique non spécialisé...*".

- Contexte linguistique

Le français est la langue officielle, mais il n'est pas ou est mal parlé par un nombre important de personnes, particulièrement les plus âgées. Par contre, elles peuvent maîtriser plusieurs langues africaines comme le shimaore ou un dialecte malgache, le shibushi, (autrefois parler vernaculaire dans le sud de Grande Terre). Ce sont les deux langues principales de Mayotte.

Le Shimaoré peut varier sensiblement d'un village à l'autre.

Le français est la langue de travail, la langue administrative et la langue enseignée et/ou d'enseignement. Il faut toutefois noter que l'Administration locale fonctionne en français (oral

⁴ L'illettrisme en alphabet latin toucherait toujours dans les années 2000 35 % des hommes et 40 % des femmes, mais l'illettrisme est manifestement bien moindre en alphabet arabe, grâce à un enseignement suivi avec assiduité dans les médersas (terme arabe désignant une école, qu'elle soit laïque ou religieuse, quelle que soit la confession)

⁵ Le terme d'école coranique semble inapproprié, car ces maîtres dispensent un enseignement de langue arabe et non de religion.

et écrit) et en mahorais (oral). Par exemple, les tribunaux islamiques actent dans les deux langues, mais les tribunaux français uniquement dans la langue officielle.

Également, tous les actes juridiques, comme les actes de vente, sont rédigés uniquement en français. Et toute demande d'embauche, même à un poste de gardiennage, doit se faire en français. Néanmoins, les cadis et autres «fonctionnaires» musulmans peuvent utiliser l'arabe dans l'exercice de leurs fonctions.

Extrait du bilan final de Faridy ATTOUMANE juillet 2009

L'illettrisme en français est important car la scolarisation de masse est très récente à Mayotte. Il en ressort que beaucoup de parents (75%) ne parlent, n'écrivent et ne lisent pas le français, malgré leur engagement pour l'éducation et l'accompagnement de leurs enfants dans leur scolarité.

Le français n'est pas la langue maternelle de la majorité des adultes mahorais ou comoriens.

Pour beaucoup, ils ne peuvent communiquer en français et les contacts avec l'administration (en général) restent toujours malaisés et caractérisés par une certaine méfiance.

On peut parler pour cette partie de la population du "Français langue seconde"⁶.

Force est de constater que, après une douzaine d'années décisives dans l'apprentissage du français, la maîtrise de cette langue est loin d'être acquise au collège et que les scores enregistrés aux évaluations nationales sont très inférieurs à ceux constatés en Métropole (35 % de réussite globalement à Mayotte contre 70% en métropole). Les évaluations nationales de 2009 en primaire et en secondaire **le révèlent**.

- Contexte organisationnel de départ :

À Mayotte, malgré les constats de nombreux observateurs, décideurs et acteurs, la formalisation d'un plan d'action territoriale de lutte contre l'illettrisme ne pouvait être envisagé dans le cadre institutionnel en place.

Toutefois, deux dispositifs ont couvert le champ de la lutte contre l'illettrisme à Mayotte :

- le dispositif CFI « Crédit formation individualisé » crée en 1989 afin d'offrir aux jeunes entre 16 et 25 ans une seconde chance d'accéder à la qualification.
- les crédits IRILL qui ont permis de toucher les publics spécifiques, non répertoriés comme demandeurs d'emploi.

De plus, la femme occupe une place importante dans la structuration des foyers mahorais. Il s'agissait donc de prendre en compte cette variable et de construire une proposition permettant d'accompagner les mères face aux mutations engagées et de leur donner l'autonomie d'agissement dans l'organisation de leur vie quotidienne.

⁶ Certains allant jusqu'à admettre sans crainte que Mayotte est un territoire multilingue, que le français est une langue seconde, et que les langues locales ont bien un rôle à jouer dans le développement personnel, et ce depuis l'enfance.

En 2004 pour répondre d'une part à une forte demande d'apprentissage de la langue française de la part de la population adulte sans statuts (D.E, Salariés, etc.) et d'autre part pour accompagner la croissance des activités socio-économiques de l'île, et en partenariat avec le GRETA Mayotte, la DTEFP introduit le dispositif «École des parents»

Au démarrage cette opération se déroule dans les établissements du secondaire soit 16 sites au total et permet ainsi de pallier les difficultés de déplacements pour se rendre aux lieux de formation

Extrait du bilan final de Faridy ATTOUMANE juillet 2009

Plusieurs évènements vont induire un changement de politique de formation :

- la création des trois chambres consulaires en août 2006, la montée en puissance de l'organisme paritaire local AGEFOM-FC.
- En 2007, la formation professionnelle de Mayotte peut désormais bénéficier de l'appui du réseau national avec OPCALIA et une convention illettrisme « école des parents », travaillée au niveau des objectifs avec le GRETA Mayotte est signée.
- Le transfert de la compétence de l'État vers la Collectivité Départementale dès le 01 janvier 2008. C'est seulement depuis le 1er janvier 2008, que le Conseil général de Mayotte exerce la compétence de la Formation Professionnelle. Cependant, grâce au dispositif « école des parents » qui a interpellé les partenaires, la DTEFP a pu présenter une charte partenariale de travail lors des réunions du service public de l'emploi (SPE*) en présence du Préfet de Mayotte.

Ces évènements et la mise en place du Forum des pratiques par l'ANLCI vont provoquer naturellement une réorganisation de l'action.

- Contexte organisationnel actuel :

Après un démarrage plutôt idéaliste et laborieux, l'École des parents est entrée dans une phase de structuration qui devrait lui permettre d'être pérenne. La pléthore des candidats et les conditions d'accueil possibles l'exigeaient.

Le public cible offre un panel large :

- les adultes parents et grands-parents
- les demandeurs d'emploi
- les porteurs de projets de création d'activité
- les salariés de certaine associations d'insertion et les de certaines entreprises (petites).

Le pari de partir d'un label attirant « école des parents » pour rebondir sur des formations de demandeurs d'emploi est la stratégie choisie par la DDTEFP et devrait porter ses fruits dès la troisième année d'existence. Aujourd'hui, l'action reste tributaire des moyens comme beaucoup d'actions, même si le besoin est identifié et si, à l'évidence, son action est efficiente.

Pour que l'action perdure, plusieurs initiatives devraient être prises :

1 une réorganisation du dispositif "École des parents" à Mayotte

Le transfert de compétence sur la formation professionnelle opéré entre l'État et la collectivité départementale de Mayotte programmé en janvier 2008 provoque une situation embarrassante : beaucoup moins de projets de formation et une population plus nombreuse en demande de formation.

Par ailleurs, l'ANLCI décide de lancer des actions expérimentales nationales dans le cadre des actions éducatives familiales afin de mesurer leur impact sur l'acquisition des savoirs de base et sur l'insertion.

C'est ainsi que face à ce nouvel environnement, la Direction du Travail décide de renforcer sa politique de lutte contre les exclusions et les inégalités et inscrit Mayotte comme région pilote dans le cadre de l'expérience que mène l'ANLCI sur les actions éducatives familiales.

Il est alors décidé d'élargir le dispositif "école des parents" sur l'ensemble du territoire à travers les 17 communes de l'île. Ceci pour accroître et diversifier les espaces dédiés aux apprentissages et notamment être à proximité des villages pour faciliter les entrées en formation.

Extrait du bilan final de Faridy ATTOUMANE juillet 2009

2 Une mise en place participative du dispositif "École des parents" à Mayotte

Fin 2008, la DTEFP organise deux réunions ; à la première sont invitées les mairies afin de construire, d'organiser et d'harmoniser un partenariat et à la deuxième sont invités les opérateurs de l'île pour échanger sur les modalités de mise en œuvre de l'action.

Une campagne d'information s'avère nécessaire pour informer et toucher le public le plus large. Celle-ci est mise en place avec les partenaires mais est également relayée par la presse locale (écrite et audio-visuelle, en particulier la chaîne RFO). Informations données en tenant compte du contexte local, c'est-à-dire en version française et en version shimaorais.

Les effets de cette campagne ont été probants au regard du nombre de personnes désirant participer à la première session (janvier-juin 2009).

De même l'opération apporte des réponses à la fois aux partenaires institutionnels (CDM, Pole Emploi, autres services de l'État) et satisfait les acteurs de terrain (structure associatives, ADIE, TIFAKI HAZI, etc.). Aux premiers parce qu'elle permet dans ses modalités d'accueillir un panel important de publics et aux acteurs de terrains grâce à la territorialisation du dispositif le rendant à la fois accessible et attractif.

Extrait du bilan final de Faridy ATTOUMANE juillet 2009

3 Une reconnaissance du dispositif "École des parents" de Mayotte à l'échelon national

La mise en place de ce dispositif fait désormais l'objet d'un suivi scientifique au niveau national avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Dans le cadre du forum permanent des pratiques (FPP3), qui vise à la fois à faire connaître et partager les pratiques

qui réussissent, et développer des modes d'action efficaces, Mayotte est la région pilote sur le thème de l'École des parents.

Le forum en région permet dans ce cadre d'atteindre un ensemble d'objectifs concrets :

- Rendre visible des actions mises en œuvre.
- Explorer et valoriser des pratiques réussies isolées.
- Rendre lisible des pratiques en développement.
- Identifier des repères pour le développement des actions.
- S'informer et élargir ses connaissances par les temps forts d'échange.
- Mettre à disposition une capitalisation d'informations.
- Acquérir de nouvelles compétences par le travail collaboratif et réflexif.

La production d'un "kit du praticien" par les formateurs, présent dans la suite de ce document, à la fois accessible à différents types d'acteurs – décideurs ou praticiens - potentiellement concernés, et transférable à d'autres régions, devrait permettre de valoriser les expériences locales et de les mutualiser dans d'autres contextes liés à la pratique.

Grâce à ce dispositif, Mayotte est pleinement intégrée au réseau national de l'ANLCI et informe régulièrement l'ensemble du forum de ses résultats.

- Contexte partenarial :

L'action "École des parents" désire apporter une réponse aux adultes demandeurs mais aussi aux partenaires institutionnels et aux différents acteurs de terrain.

Les partenaires institutionnels sont à la fois demandeurs et contraints. En effet, le public susceptible d'être accueilli est varié, intéressé et impatient. Répondre à un panel large reste la priorité de tout système socio-économique.

Parallèlement, les structures d'accueil ont le besoin vital de recevoir un public important. C'est aussi l'occasion de mettre en valeur leur savoir-faire, ce qui, je pense, est une des raisons de leur important investissement dans l'action.

Construire une action de formation "École des parents", demande de la part des organismes de formation (OF) un effort de professionnalisation des acteurs, mais aussi la mise en place d'une ingénierie de formation différente des autres actions liées à l'illettrisme.

L'observation montre que cela n'est pas encore réalisé dans certains lieux de formation. Le forum en région et le kit produit par l'atelier régional devraient aider à cette évolution.

A ce niveau du rapport, et j'y reviendrai, il est nécessaire de préciser qu'il est évident qu'un manque de formation spécifique au public concerné est présent chez les formateurs. La mise en place d'une formation de formateurs est donc urgente.

Le partenariat de départ a associé deux institutions très complémentaires :

- La DTEFP qui a apporté ses compétences administratives, le financement et sa logistique

- Le GRETA qui, lui, a apporté ses compétences pédagogiques et son personnel formateur.

Le principe de la mise en place de l'École des parents étant acté et la formation reconnue viable, il est apparu évident d'y associer tous les acteurs de terrains (intéressés ou invités). Là encore, la complémentarité et la variété se sont manifestées.

Se sont associées à l'action, des structures de formation très diverses. Hormis le GRETA, organisme dépendant de l'Éducation Nationale, les OF accueillant les parents ont des parcours et des références très variés : CEMEA, CFPPA, APP, Hodina, Aprosasoma, OI DF, Doigts d'or, CFGTM, FEIM, TAMA, ACE. Certaines ont des assises nationales, d'autres très locales. Certaines ont des valeurs fortes de promotion sociale et d'éducation populaire, d'autres sont avant tout associatives ou dépendantes d'une mairie. **Mais toutes ont eu le souci de répondre au plus près aux attentes des parents.**

Depuis le début de l'action, restait et restera peut-être à construire et à développer le partenariat entre structures. Le forum en région et le kit ont développé de façon tangible le partenariat entre formateurs de structures différentes ; c'est une étape importante dans la professionnalisation des acteurs. Il me semble aussi nécessaire de mettre en place, dans cette action, un travail en réseau afin de lui conserver une "existence politique".

Tout ceci n'existerait pas si le partenariat politique était absent et c'est pour cette raison que le responsable administratif de l'action, par ailleurs chargé de mission à l'ANLCI, a tenu à le construire dès le début.

Il s'est donc appuyé sur un ensemble solide de partenaires, à savoir : le Vice Rectorat, le CDM direction de la Formation, la DTEFP, OPCALIA, l'ANLCI et les mairies.

B. Les effets de l'action

D'ores et déjà, les opérateurs et des acteurs prescripteurs reconnaissent les apports non négligeables que revêt ce dispositif et la valeur ajoutée induite auprès des bénéficiaires.

Dans cette optique, **294 stagiaires** sur les 336 entrants dans le dispositif vont être présentés aux examens du DILF et du DELF, soit 87,5% de l'effectif total.

Ces nouveaux diplômes nationaux permettent à de grands débutants en français langue étrangère de prouver qu'ils ont une connaissance minimale de la langue tout en les inscrivant dans une **dynamique positive et valorisante**.

Le public visé est celui des personnes de nationalité étrangère et des Français non francophones âgés de plus de 16 ans, ce qui correspond parfaitement au contexte mahorais.

Le diplôme, qui s'appuie sur le « Référentiel pour les premiers acquis en français » (niveau A.1.1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*) complète ainsi la série des certifications proposées par le ministère français de l'Éducation pour valider les compétences en langue française.

Un des premiers effets positifs immédiats induits, c'est cette collaboration naissante avec le vice-rectorat de Mayotte dans la perspective de la mise en place du futur plan régional.

Les évolutions constatées

Au niveau du savoir être :

Prendre confiance en soi. Se réconcilier avec l'apprentissage.

Prendre conscience de ce qu'on sait déjà, de ce qu'on a appris et de ce qu'on peut faire avec.

Oser prendre la parole. Demander de l'aide si besoin. Ne plus être gêné de ses lacunes.

Prendre l'habitude d'être à l'heure, de ne pas manquer la formation, de s'investir dans l'apprentissage.

Avoir envie d'apprendre : lecture, écriture...

Être autonome dans l'apprentissage. Connaître ses besoins. Exprimer ses besoins et ses attentes. Continuer d'apprendre seul à la maison. Être soi-même. Prendre sa place dans le groupe.

Au niveau du savoir faire :

Oral : oser parler en français sans avoir peur d'être jugé.

Lecture : lire une affiche, un livre, le cahier des enfants, avoir envie de lire un livre avec les enfants.

Écriture : écrire en français les mots essentiels de la vie courante.

Éducation : mettre en place de nouvelles pratiques, changer d'habitudes. Avoir envie de jouer avec les enfants, rencontrer l'instituteur, aller à des conférences sur l'éducation, oser demander de l'aide si besoin.

Rangement : ranger des papiers dans un ordre, prendre soin des papiers, chercher un papier et le retrouver.

Insertion professionnelle : réfléchir sur un métier, une formation. Chercher des informations pour mener à bien un projet.

Insertion sociale : faire partie d'un groupe. Aller dans les administrations. Aller rencontrer des responsables (école, mairie, point jeunes...)

Au niveau des savoirs de base :

Oral : prendre conscience des mots qu'on connaît, élargir le vocabulaire, et prendre l'habitude de chercher d'autres mots quand on ne connaît pas un mot précis. Se présenter, parler de soi, dire ce que l'on fait. Dire des phrases simples ou complexes. Poser des questions.

Lecture : lire l'alphabet, des syllabes, des mots, des phrases. Lire avec le ton, lire silencieusement, répondre à des questions.

Écriture : recopier des lettres, des syllabes, des mots et des phrases en respectant la taille des lettres et en suivant la ligne.

Écrire son identité, remplir un formulaire, écrire une lettre de correspondance, une histoire. Écrire ce que l'on pense.

Calcul : connaître les chiffres, les écrire. Faire un chèque. Faire une addition, une soustraction, une multiplication, une division. Résoudre un problème simple ou complexe. Gérer son budget.

Connaître les unités de mesure. Rendre la monnaie.

Sur la base des bilans finaux successifs que nous avons suivis depuis la mi-juin 2009, nous avons pu concrètement observer ces évolutions.

Extrait du bilan final de Faridy ATTOUMANE juillet 2009

Au niveau du savoir être :

Prendre confiance en soi. Se réconcilier avec l'apprentissage.

Prendre conscience de ce qu'on sait déjà, de ce qu'on a appris et de ce qu'on peut faire avec.

Oser prendre la parole. Demander de l'aide si besoin. Ne plus être gêné de ses lacunes. Prendre l'habitude d'être à l'heure, de ne pas manquer la formation, de s'investir dans l'apprentissage.

Avoir envie d'apprendre : lecture, écriture...

Etre autonome dans l'apprentissage. Connaître ses besoins. Exprimer ses besoins et ses attentes. Continuer d'apprendre seul à la maison. Être soi-même. Prendre sa place dans le groupe.

	Au niveau du savoir faire :	Au niveau des savoirs de base :
Oral	oser parler en français sans avoir peur d'être jugé.	prendre conscience des mots qu'on connaît, élargir le vocabulaire, et prendre l'habitude de chercher d'autres mots quand on ne connaît pas un mot précis. Se présenter, parler de soi, dire ce que l'on fait. Dire des phrases simples ou complexes. Poser des questions.
Lecture	lire une affiche, un livre, le cahier des enfants, avoir envie de lire un livre avec les enfants.	lire l'alphabet, des syllabes, des mots, des phrases. Lire avec le ton, lire silencieusement, répondre à des questions.
Ecriture	écrire en français les mots essentiels de la vie courante.	recopier des lettres, des syllabes, des mots et des phrases en respectant la taille des lettres et en suivant la ligne.
Education	mettre en place de nouvelles pratiques, changer d'habitudes. Avoir envie de jouer avec les enfants, rencontrer l'instituteur, aller à des conférences sur l'éducation, oser demander de l'aide si besoin.	
Rangement	ranger des papiers dans un ordre, prendre soin des papiers, chercher un papier et le retrouver	
Insertion professionnelle	réfléchir sur un métier, une formation. Chercher des informations pour mener à bien un projet.	
Insertion sociale	faire partie d'un groupe. Aller dans les administrations. Aller rencontrer des responsables (école, mairie, point jeunes...)	écrire son identité, remplir un formulaire, écrire une lettre de correspondance, une histoire. Ecrire ce que l'on pense.
Mathématiques		connaître les chiffres, les écrire. Faire un chèque. Faire une addition, une soustraction, une multiplication, une division. Résoudre un problème simple ou complexe. Gérer son budget.

5. L'ATELIER RÉGIONAL.

A Mayotte, comme il a été écrit plus avant, le choix de la pratique "École des parents" fait suite à un constat concernant la situation d'analphabétisme d'une grande partie des parents et à une demande insistante du secteur professionnel au contact d'une population de travailleurs ne maîtrisant pas les savoirs de base. Or, la maîtrise des savoirs de base est indispensable à tout individu souhaitant entrer dans une vie professionnelle ou désirant construire des relations courantes dans la vie quotidienne et donc s'intégrer socialement.

A l'occasion du forum³ des pratiques, un travail spécifique avec les formateurs a poursuivi épisodiquement les réflexions menées localement par la DTEFP.

Ce document ne prétend pas présenter toutes les facettes de la pratique. **Cependant, il décrit des pistes d'action ou de réflexions suffisamment précises pour orienter d'autres actions en devenir.**

On y trouvera également **des exemples de séquences de formation menées par des acteurs de terrain et transférables dans d'autres contextes.**

Ce document a été établi par un groupe de personnes constituant l'atelier régional des pratiques de Mayotte. L'expérience de ces personnes, toutes volontaires, a été mobilisée pour retenir les éléments éclairants de la pratique. Des rencontres régionales organisées à Mayotte du 30 mars au 7 avril 2009, puis du 17 au 24 septembre 2009 ont permis de rencontrer l'ensemble des acteurs, de constituer le groupe de travail, d'observer in vivo des séances de formation dans l'ensemble des organismes, et de mettre au point un calendrier pour l'élaboration du kit de la pratique.

La personne analphabète n'est pas nécessairement gênée de ne pas savoir lire et écrire parce qu'elle vit ou a vécu souvent dans un cadre de langue orale où le taux d'analphabétisme est important⁷. Ses proches sont bien souvent dans la même situation et elle aborde la situation d'apprentissage de la langue française avec beaucoup d'enthousiasme.

Ce n'est pas le cas d'une personne illettrée, qui, elle, souffre de sa situation. Certains des ses proches et amis savent souvent lire et écrire et elle vit sa situation dans la gêne et le repli. Le public parent à Mayotte est à cheval sur les deux modèles ; en effet, les enfants maîtrisant la langue, la gêne existe mais pas la honte. Pour lui, le mécanisme de l'apprentissage ne s'est pas mis en place, il est resté à l'écart mais veut désormais prendre le train à quai.

L'analphabétisme retarde le développement social et économique. Les parents ressentent qu'ils ne sont pas là pour l'indispensable qu'on exige d'eux à l'école. Pour le primaire, ils ne peuvent avoir un regard sur ce que l'enfant fait à l'école, ni lui assurer un contrôle sécurisant. Ces parents ont rapidement pris conscience de leur illégitimité langagière face à cet enfant qui apprend.

Entre les deux langues, celle de l'école et celle du foyer, l'enfant sera le fusible, plus ou moins pertinent, entre une certaine ignorance parentale et son savoir (qui leur est étranger) nouvellement acquis⁸.

⁷ Il convient de rappeler également que l'illettrisme est présenté et perçu comme un handicap qu'il faut cacher.

⁸ Jacques Hassoun évoque cette situation de l'enfant entre deux langues : « [...] *Que le sujet se trouve au confluent de deux ou trois langues, que l'une d'entre elles au moins se présente comme aussi chérie que les*

L'école des parents se veut être un remède à cette situation et construit son action dans le but de transformer la situation des parents vis-à-vis de la maîtrise de la communication en langue française.

On peut citer un témoignage poignant à ce sujet : *"Mon fils avait honte de moi à l'école, il n'osait pas m'emmener à son école. Depuis que je suis à "l'école des parents", quand je rentre, il me demande si j'ai du travail et si oui, il me dit « l'as-tu fait ? ». Il m'aide souvent ! Et maintenant que je sais parler et un peu lire, il est fier de moi et tient fortement à m'emmener aux réunions à l'école et veut que j'intervienne."*

Rectifier cette fausse hiérarchie, créée par la situation d'analphabétisme, est une réussite chère aux animateurs de l'école des parents.

Dans le cadre de sa participation au Forum3 permanent des pratiques de l'ANLCI, l'atelier régional de Mayotte a observé la pratique suivante : le processus partenarial mis en œuvre pour produire effectivement des ressources de formation à destination des adultes en situation d'illettrisme.

Il a émis l'hypothèse selon laquelle un travail partenarial apporte une plus-value à tous les acteurs concernés. Il s'est donc attaché à observer les bénéfices de la mise en place d'un réseau communicatif et productif, aussi bien sur la qualité du parcours professionnel des bénéficiaires que sur l'efficacité de leur travail.

Cette démarche collaborative a permis d'illustrer concrètement, qu'en contexte partenarial, **"le tout est supérieur à la somme des parties"**.

La production du KIT formateur a été le sujet de l'objet étudié avec une entrée métacognitive puisque l'une des productions, en particulier, présente elle-même, la nécessité et les effets d'un travail en partenariat.

autres mais portant en elle la culture dominatrice ou avilie-avilissante, et les effets ravageurs au plan de l'histoire singulière du sujet et de ses signifiants ne pourront pas ne pas se manifester en terme de souffrance [...]» In Fragments de langue maternelle, Paris, Payot, 1979, p. 25.

6. LE PROCESSUS DE TRAVAIL EN ATELIER REGIONAL

Présenter, valoriser et transmettre les activités conduites dans le cadre de corrélations entre l'accompagnement à la scolarité et la prévention de l'École des parents a obligé les membres de l'atelier à réfléchir sur les objectifs et les contenus **transmissibles à d'autres formateurs**.

Cela les a aussi amenés à se questionner sur leur rôle de formateurs, d'accompagnateurs et de d'animateurs du dispositif, à réinterroger le système, les partenariats et la place des parents.

Le travail en atelier a permis de :

- **clarifier** la pluralité des attentes des différents acteurs et partenaires de la lutte contre les situations d'illettrisme et d'analphabétisme, attentes parfois contradictoires, à la croisée desquelles se trouvent les acteurs de terrain de la formation. (C'est l'École des parents ou l'École aux parents ?)
- réfléchir aux compétences professionnelles nécessaires dans un contexte où l'action s'inscrit dans une politique publique dont on attend qu'elle produise des effets (bonne volonté et intérêt des projets ne peuvent suffire). L'atelier a donc approfondi ce qui est mis en œuvre dans les projets et activités proposés aux parents ainsi que dans la relation éducative.
- **analyser** ce qui se joue dans les partenariats avec l'école et les différents commanditaires, prendre de la distance avec un modèle métropolitain.
- **réfléchir** à un partenariat entre formateurs, conçu comme un processus permanent à construire sur la base d'une confiance réciproque, toujours à consolider.
- **produire** un outil pour formateur.
- **développer** la professionnalisation des formateurs impliqués dans l'action.
- **mettre en évidence** la nécessité d'une formation de formateurs régulière et variée.
- **créer** une ambiance chaleureuse et constructive, sans animosité ni envie entre les participants.

Le public de l'école des parents

Les caractéristiques du public :

Le public concerné par le dispositif « écoles des parents » à Mayotte est majoritairement demandeur d'emploi et d'un niveau en français quasi inexistant.

Le français étant une langue seconde, il est donc important de doubler de vigilance quant à la manière d'introduire les activités liées aux apprentissages.



La compréhension orale

Communiquer à l'oral n'est pas insurmontable. En effet, on constate souvent que les stagiaires ont acquis certaines notions de la vie courante à travers ce qu'ils peuvent entendre autour d'eux, à travers les séries télévisées, les médias, ainsi que par leurs enfants. La compréhension est visible lorsqu'ils retranscrivent ce qu'ils ont perçu en Shimaoré (langue locale). Cependant, ce qui est vu ou entendu ne correspond pas toujours aux codes de la culture européenne.

Codes culturels

Pour comprendre la gymnastique intellectuelle qu'effectuent les stagiaires, il semble très important que le formateur lui-même maîtrise les codes des deux cultures. Il pourra ainsi bénéficier d'éléments de comparaison pour expliciter certains comportements ou expressions utilisées dans l'une ou l'autre langue. Il pourra également mieux comprendre les stagiaires et instaurer un climat de confiance nécessaire au bon apprentissage.

Capacité d'apprentissage :

Notre public n'a pas un passé réel de scolarisation : le seul modèle d'apprentissage qu'il a en mémoire serait la représentation du système de l'école Coranique où le principe était d'ingurgiter des mots sans avoir la possibilité d'en comprendre réellement la signification ; ce qui pose problème aujourd'hui car la tendance à reproduire le même système subsiste.

Comportement des parents en formation :

Ce comportement étant dicté par le seul modèle cité ci-dessus où seul le maître a le pouvoir de transmettre le savoir, il leur est difficile de s'adapter à un autre système. Système qui offre la possibilité de s'exprimer, de donner un avis et de participer à l'évolution de leur formation.

Difficultés périphériques

L'apprentissage de la lecture par les adultes de plus de 35 ans peut mettre en évidence des problèmes de vision non décelés, les stagiaires n'étant pas sollicités dans des activités de lecture qu'elle soit dans la langue maternelle ou en français. Ces problèmes peuvent être liés à une mauvaise vision ou à une cataracte avancée.

Le contexte local

Le contexte local mérite d'être présenté car à Mayotte la notion de parent, culturellement, n'est pas la même qu'en métropole. Pendant longtemps le monde des adultes représentait un environnement à part pour les enfants, pas seulement physiquement et moralement mais aussi socialement.

Chacun devait rester à sa place, mais dans le monde d'aujourd'hui, avec l'influence occidentale, les modes de vie ont changé. Nous sommes au confluent de deux époques, celles des adultes et celles des jeunes.

La communication, restée longtemps absente entre adultes et enfants n'est toujours pas présente et c'est une grande difficulté à affronter dans le dispositif « école des parents » où souvent on rencontre un public âgé qui doit apprendre à créer ces liens.

Le contexte administratif

Pour les organismes de formation, ce qui s'est passé à Mayotte mérite d'être mis en valeur. En effet, à l'issue d'une rencontre à laquelle toutes les structures concernées par le dispositif « école des parents » étaient présentes, a été décidée une participation collective à la construction du kit. Travail confié à des formateurs représentant l'implication générale à la mise en valeur de l'action.

Aucune demande d'indemnisation, de propriété intellectuelle, n'a été demandée. Il s'agit d'un travail collectif en faveur du collectif et au profit des parents.



Le dernier jour de l'école des parents en juin 2009



Une image encourageante de l'école des parents à la vue de cet enthousiasme collectif !!!

DEUXIÈME PARTIE : LE KIT DU PRATICIEN

LE KIT DU PRATICIEN : École des Parents

Les enquêtes formelles ou spontanées, concernant le besoin de développement de documents de formation, ont montré que ce dernier était légitime.

Mais il s'avère que la conception de tels documents et leur mise en œuvre sont des opérations complexes, car rien ne sert de réaliser des scénarios pédagogiques qui ne seront, dans leur utilisation, que de simples copier-coller de documents existants éventuellement agrémentés par l'utilisation de produits multimédias, si on ne les conçoit pas par rapport à un contexte.

La vision globale de l'intervention et le choix des actions à mener sont donc les points principaux sur lesquels il faut insister.

Le "Kit du praticien : école des parents, articulation des temps de vie" est l'élément principal du forum 3 des pratiques.

Ce kit cherche à outiller le formateur, débutant ou aguerri dans l'animation, d'une action formation en direction de parents. Les outils présents dans ce qui suit sont conçus en vue d'aider les adultes à construire les conditions d'un meilleur équilibre entre vie personnelle, familiale et professionnelle.

Il propose également des pistes de réflexion quant à la reproductibilité d'un tel projet et s'adresse à toute personne ou organisme intéressés par la découverte d'une expérience originale de formation de base destinée à des parents en situation d'exclusion dans un environnement en mutation économique sociale et de sous-scolarisation.

■ Le principe : un kit léger et immédiatement utilisable

Si le formateur est apte à animer une action de formation, à encadrer un groupe et à créer une ambiance sereine à l'apprentissage, il est néanmoins tributaire des choix didactiques et andragogiques spécifiques à un public donné.

Même le formateur le plus expérimenté peut être mis en difficulté s'il est impliqué dans de nouvelles actions avec un public et des objectifs nouveaux pour lui. Avoir une vision globale de la formation et un choix d'actions à mener est donc le point principal sur lequel le kit souhaite insister.

Par conséquent, l'idée est de mettre à disposition du formateur, un véritable "Kit" avec un ensemble de documents pour lui-même, mais aussi pour les stagiaires. Ce "kit" est rapidement utilisable et peut convenir à des formations destinées à des publics en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme mais également à des adultes en apprentissage des savoirs de base.

La formation peut être individualisée ou en groupe, le choix didactique étant laissé au formateur.

« Production du « kit du praticien » rassemblant des outils et des modes opératoires nécessaires à la réussite des actions. Cette boîte à outils permettra d'aller plus loin dans la mutualisation et comportera également des recommandations pour améliorer la qualité des actions observées et développer leur mise en œuvre dans d'autres contextes.

Une sorte de portefeuille de la pratique analysée au travers des actions observées, ce kit comportera toutes les composantes relatives aux critères minimaux de la démarche qualité et les supports significatifs liés à la mise en œuvre de la pratique. »

ANLCI – FPP-3 – Cahier des charges général du Forum en région décembre 2008

■ Contenu du KIT

Adapté à l'hétérogénéité des publics et aux finalités de cette formation d'intégration, ce kit regroupe différentes catégories de ressources :

- des fiches,
- des diaporamas,
- des exemples d'animations,
- des jeux.

Il constitue une "boîte à outils" minimale, d'urgence pour animer les sessions de formation.

Chaque ressource proposée est composée de fiches :

- fiche "formateur" précisant ses modalités d'utilisation et un descriptif du contexte de l'activité
- fiche "repères animation" descriptive de la séance sur les bases de la pédagogie d'adultes
- fiches "synthèse" précisant les contenus attendus
- fiches "stagiaires" "cas concrets" servant de supports aux recherches et activités pédagogiques.

■ Objectifs du KIT

Le "Kit du praticien : école des parents, articulation des temps de vie" a été conçu d'abord pour les formateurs.

Il va permettre de :

- faciliter la compréhension de la formation qui est au cœur de l'École des parents,
- permettre au formateur d'analyser sa pratique de formation d'adultes,
- aider à la construction de scénarios les mieux adaptés aux stagiaires,
- développer et faciliter l'heuristique et l'échange,
- changer (à tous les niveaux, des connaissances, des attitudes, des comportements, des représentations et des pratiques),
- inciter à l'action ultérieure,
- partager/mutualiser.

Le "Kit du praticien : école des parents, articulation des temps de vie" propose au formateur un éventail d'actions individuelles et collectives. Ainsi il pourra définir des pistes d'actions individuelles personnalisées.

Celui-ci sera mieux à même de choisir le moment où il convient d'utiliser tel ou tel outil s'il sait ce que celui-ci peut lui permettre d'atteindre, de choisir la durée de la séquence, de construire d'autres scénarios d'utilisation.

Grâce à ce kit le praticien formateur disposera d'outils pour faciliter le choix.

Les points forts de ce kit : les leviers

Il s'agit avant tout, d'une ressource structurante modélisante pour le formateur afin de l'étayer dans son animation, et non pas d'une ressource pour l'apprenant adulte. Ces fiches peuvent générer des activités de groupes ou individuelles. Elles permettent un travail sur des savoirs de base, sur des compétences transversales, exploitables avec un public de parents. La méthodologie proposée entre dans la logique "apprendre à apprendre".

Il est conçu avec des exercices pratiques issus de cas réels des utilisateurs et est constitué avec des données propres à un environnement donné.

Les pièges à éviter :

- Comme pour tout outil ou plus exactement comme pour toute boîte à outil, il ne faut pas construire ses séquences en fonction du contenu de la boîte mais plutôt l'utiliser et l'adapter.
- Ne pas se laisser enfermer dans des représentations.

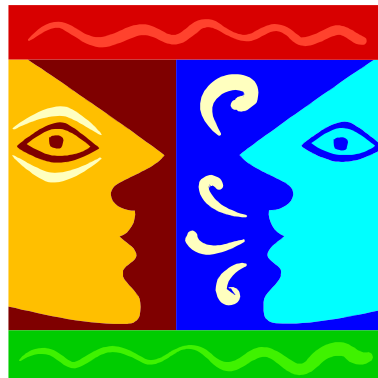
A Mayotte, la coopération ANLCI, DTEFP, acteurs de terrain, est née d'un partage des pratiques dont nous retirons aujourd'hui non seulement une immense fierté mais une production concrète.

Le défi était de taille. Il fallut tout d'abord beaucoup de persévérance, et surtout de créativité aux responsables administratifs, afin de convaincre les différents publics, édiles, responsables, parents sans ou avec peu de passé scolaire. Une fois ces acteurs rejoints, il fallut faire preuve de flexibilité, d'imagination, de compréhension et d'ouverture pour favoriser l'engagement des parents dans des activités permettant à la fois une aide à l'insertion et un outillage les aidant à devenir de meilleurs accompagnateurs pour leur enfant pendant leur parcours scolaire.

Ce guide de diffusion des pratiques constitue à la fois l'aboutissement des nombreux efforts déployés par les formateurs pour innover dans leurs pratiques et, nous l'espérons, le commencement d'un nouveau chapitre de cette belle et novatrice aventure qu'est l'École des parents à Mayotte.

Nous aimerions aussi que ce guide incite d'autres organisations associatives ou institutionnelles à développer l'École des parents dans leur milieu et qu'il nourrisse les travaux conduits par l'ANLCI dans le cadre de son expérimentation AEF.

La communication orale



Communiquer : un besoin vital

Communiquer est un besoin essentiel, mais il ne faut pas confondre communiquer et se parler. Dans ce monde hyper médiatisé où les outils et les techniques se développent à grande vitesse, les lieux de parole, les lieux pour dialoguer manquent. Désormais, plus l'espace est pris par la foule, moins on communique ; plus l'espace est pris par la technique, moins on communique et plus on crée son coin à soi.

Comment se faire entendre si le dialogue est à sens unique ? Alors on téléphone, la distance évite de se culpabiliser. Les interactions verbales sont nombreuses dans la vie quotidienne, comme les interactions de service (commerce, banque, poste, sécurité sociale, guichets divers, ...), les consultations médicales et les entretiens thérapeutiques, les entretiens d'embauche, les échanges en situation de travail et enfin les formes de communication liées aux technologies nouvelles (téléphone portable, mail, ...).

Face à cette multitude, nombreuses sont les personnes déroutées devant la complexité de ces différentes pratiques ; les aider à résoudre ces situations est donc un devoir de la formation d'adultes.

En tant que lieu collectif, un site de formation est un lieu de communication généralement comme les autres. Des professionnels y parlent, de l'information y circule ; les communications donnent des occasions d'apprendre sans être conçues pour cela. Les adultes fréquentant l'École des parents espèrent que celle-ci leur apportera des compétences langagières nécessaires à la vie quotidienne et sociale. Mais depuis toujours, on considère que la maîtrise de la langue consiste à manipuler une bonne langue et en avoir un bon usage ; alors, pour un public étranger à cette "belle" langue, comment répondre à son besoin objectif de la rencontrer ?

La véritable maîtrise de la langue ne réside pas pour lui dans l'utilisation de cette belle langue mais dans la maîtrise de choix, c'est-à-dire la possession de formulations face à un fait social.

Construire une sécurité linguistique pour les adultes fréquentant l'École des parents dans un contexte donné, ici l'hôpital, est l'objectif du travail présenté dans la suite. Celui-ci est placé au sein du système classique de la trilogie pédagogique : communiquer, enseigner, apprendre et tente de répondre à la fois au besoin d'appartenance et au besoin d'estime que souhaitent satisfaire la plupart des adultes présents à l'École des parents.

« Ecole des Parents » à Mayotte
La communication orale
Un exemple : « à l'hôpital »



Fleur de baobab, arbre de vie photo S.DREY

1- Introduction

Accompagner **le développement des compétences à l'interaction orale en langue française est essentiel** si ce n'est la priorité de la formation.

Le contexte linguistique de Mayotte

À Mayotte, la langue française, faut-il le rappeler, n'est pas la langue de communication ; même si aujourd'hui chacun s'accorde à dire, et les usagers eux-mêmes, qu'elle a vocation à le devenir.

L'expérience de formation menée auprès d'un public adulte révèle que la majorité de ces personnes (plus de 70% pour l'action « École des Parents ») n'est peu ou pas « entrée dans la langue française » à l'oral et à l'écrit.

Deux grandes traditions orales dominent le paysage linguistique, le shimaoré et le kibushi avec une prépondérance du shimaoré (peu de locuteurs kibushiphones disent ne pas comprendre le shimaoré alors qu'à l'inverse peu de shimaoréphones comprennent le kibushi).

La langue/culture française n'est pas la langue/culture d'appartenance et accepter de faire sienne la langue/culture de l'Autre suppose de dépasser un certain nombre d'obstacles à la communication en particulier en ce qui concerne la production orale; car prendre la parole dans la langue cible est une activité mal aisée pour un public adulte : se mettre en avant, la crainte de l'erreur (de perdre la face) peuvent mettre l'apprenant dans une insécurité plus ou moins gérable selon des raisons individuelles d'ordre psychoaffectif et/ou collectives d'ordre socioculturel.

Il s'agit donc d'accompagner des acquisitions de savoir faire linguistiques (lexical, syntaxiques, phonologiques...), mais aussi socioculturels et discursifs qui permettront d'accompagner le dépassement de ces difficultés.

Communiquer : pourquoi faire ?

Il ne faudrait donc pas oublier la finalité de la communication : transmettre de l'information et être capable de la recevoir. Avec une connaissance approximative des règles, une bonne connaissance lexicale, et une prononciation correcte on peut mener à bien une interaction. Les défaillances linguistiques peuvent, surtout au début, être compensées par des gestes, une intonation expressive.

Ces défaillances seront peu à peu comblées ; et pour cela il faut aussi donner des moyens linguistiques pour faire face à minima à la situation problème et mettre les apprenants en situation de devoir résoudre cette situation de communication.

Les objectifs linguistiques, syntaxiques, pragmatiques visés doivent être alors clairement décrits. Il est aussi important de valoriser tout investissement dans celle-ci. S'appuyer sur l'hétérogénéité des groupes, les savoirs isolés, les compétences déjà là, est indispensable. Nous ne sommes pas devant « une tabula rasa ».

Les jeux de rôle : pour être au plus près de la réalité sans la pression qu'elle exerce.

Les jeux de rôles restent une activité enrichissante s'ils ne se limitent pas à la pâle reproduction, mémorisation d'un canevas. Le jeu de rôle en tant que jeu d'expression permet de s'approprier une situation et de s'essayer en situation de co-construction avec ses pairs.

De même qu'il peut permettre la mutualisation et transfert de savoirs et savoir faire générés par le groupe.

Les moments d'humour (un stagiaire qui force le trait ou une situation « sérieuse » devenant cocasse) sont des détournements de situation très enrichissants pour le groupe, d'une part, parce qu'ils soulagent la tension provoquée par la situation d'enseignement/apprentissage et, d'autre part, parce qu'ils révèlent une appropriation de l'apprentissage.

Par exemple, dans la situation de jeu de rôle permettant l'expression d'un problème de santé, plusieurs énoncés pourront permettre d'asseoir une réflexion et une mutualisation. « *Bonjour monsieur... J'ai malade à la tête...* » « *J'ai beaucoup toussé, j'ai beaucoup la maladie...* » « *Bonjour, j'ai besoin les médicaments s'il vous plaît, j'ai mal le ventre ... je pète toujours.* » (Le rire communicatif du stagiaire montre que celui-ci a volontairement utilisé une forme familière).

Le travail du formateur est un accompagnement qui valide la compréhension du message mais aussi s'appuie sur les formes utilisées et attitudes; par exemple ici, d'une part, pour inscrire une réflexion sur la question de l'accroche sociolinguistique de l'adresse à un médecin (qui génère des difficultés communicatives...) –en comparaison avec sa propre langue/culture- et, d'autre part, pour exploiter/enrichir/remédier les formes utilisées (ex. discrimination j'ai mal/je suis malade...les formes familières utilisées à l'oral de l'expression de symptômes). De même que cette activité peut soutenir une réflexion comparative sur les langues en présence.

La formation : outil de développement linguistique

Ce travail de formation, qui suppose une attention particulière au groupe en tant que lieu de coopération, soutient les acquisitions langagières et les aptitudes à la communication. Car penser que seules les situations authentiques de la vie réelle seront porteuses, motivantes et profitables, c'est oublier tout un aspect du problème.

On le voit bien : des années d'immersion, de confrontation avec la langue de l'économie, de l'administration, des médias...ne vont pas obligatoirement de pair avec le développement d'une compétence bilingue.

Il s'agit bien là d'ancrer la formation dans une perspective de développement d'une compétence de plurilinguisme additif qui prend en compte la nécessité d'une démarche d'intercompréhension culturelle.

C'est aussi pourquoi la formation doit privilégier une perspective actionnelle telle qu'elle est définie par le cadre européen commun de référence des langues qui « *considère avant tout l'usager et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.* » (CECR 2001 :15).

Et pourtant, dans le cadre de la formation, le développement/accompagnement d'une compétence à la communication orale est souvent très limité. Car l'accompagnement du développement de cette compétence se heurte à des difficultés d'ordre divers et en particulier à celle de la formation des formateurs.

Le travail proposé ici tente de répondre à un besoin exprimé d'outillage dans cette question de communication orale.

2- Pourquoi le choix de cette activité ?

L'un des exemples souvent évoqué par les apprenants quand ils expriment leur motivation à suivre la formation « École des parents » est leur souhait d'autonomie à l'hôpital. La communication qui passe par un « interprète » ne les satisfait pas à juste titre et ils souhaitent pouvoir « se débrouiller » seuls. L'activité proposée ne prétend pas répondre à tous les besoins de formation dans ce domaine.

Mais dans un premier temps, elle vise à mettre en place, d'une part, une dynamique d'écoute et de prise de parole et, d'autre part, une meilleure compréhension de son environnement socioculturel.

Cette activité touche aussi à l'éducation à la santé. Un certain nombre de difficultés de compréhension proviennent d'une ignorance de certains gestes comme celui de prendre la température en cas de fièvre, ou de ceux d'hygiène pour éviter des contaminations. Elle nécessite donc de prendre en compte tous ces éléments.

Par ailleurs, un autre aspect de cette activité de communication mérite toute l'attention. Elle touche aux représentations culturelles du corps et de la santé et il y a donc tout intérêt à soutenir une réflexion interculturelle. Confronter les diverses représentations en présence permet, d'une part, le recul nécessaire sur sa propre langue/culture et d'autre part, une intercompréhension indispensable.

C'est une activité qui va bien sûr de pair avec le développement des compétences à l'écrit - comme celle de se repérer dans des documents liés à cette institution (ex : identification, repérage des documents écrits authentiques et leur compréhension (carnet de santé, ordonnance, feuille de soins...)- mais aussi, avec le développement de la compréhension de son environnement comme, par exemple, le système hospitalier français et la sécurité sociale.

Les stagiaires investissent bien cette activité. Identifier ce qu'on a appris, ce que l'on sait à la fin d'une séance imprime une vraie dynamique de formation. Et ils le disent. De même qu'ils disent leur satisfaction quand dans une situation donnée, ils ont pu se débrouiller seuls.

3- Les effets de la formation « communication orale »

Décider de suivre une formation, qui plus est dans la question de la maîtrise de la langue seconde, représente un engagement important. Mais la motivation des apprenants adultes ne peut s'inscrire dans la permanence de la formation que, d'une part, si les parcours et objectifs sont identifiables et identifiés par l'apprenant et, d'autre part, s'ils y trouvent des outils qui répondent à leurs attentes, leurs besoins et s'ils gagnent en autonomie.

Et c'est bien cette question d'autonomie qui est mise en avant à la question du projet en rapport avec la formation : se débrouiller seuls, pouvoir agir et interagir sur leur environnement. Car les stratégies mises en place par les apprenants (éviter, appel aux interprètes) mettent l'apprenant adulte dans un confort très relatif et sont peu satisfaisantes.

Si la question de la maîtrise de l'écrit est bien évidemment importante dans ce besoin d'autonomie, cet enseignement/apprentissage apparaît souvent aux yeux des apprenants (on pourrait aussi s'interroger sur les représentations des formateurs) comme un savoir à apprendre, détaché de tout contexte communicatif ; or le développement de cette compétence à l'écrit ne peut être l'objet unique de la formation.

Enfin, soutenir le développement d'une compétence communicative à l'oral, permettre que se révèlent (aux yeux même des apprenants concernés) les compétences de compréhension, favorisent l'accès à une première autonomie et la confiance en soi.

L'exemple : à l'hôpital

L'expérience le montre : les attitudes d'abandon de l'interaction (laissant à l'autre le soin de continuer ou au reste du groupe de compléter), voire du refus soulignent la question psychoaffective que représente l'investissement dans la langue de l'Autre et la prise de risque que cela constitue.

Le rôle du groupe et la place d'accompagnement du formateur favorisant la cohésion sont essentiels. Le groupe est alors un puissant stimulateur. Dans la situation du jeu de rôle, les encouragements à participer formulés en langue première ou en langue seconde, les explicitations par le reste du groupe, les rires, les applaudissements même, montrent que le lieu de l'enseignement/apprentissage peut permettre à l'apprenant de s'essayer sans risque à la communication en L2.

S'appuyer également sur l'hétérogénéité des groupes permet que se co-construisent des savoir faire langagiers (ex. : dans la mutualisation d'un lexique corporel, un apprenant seul connaît le mot "oreille", il va aider à sa mémorisation dans le groupe.)

Si les apprenants expriment leur satisfaction d'apprendre, ils le sont d'autant plus quand ils peuvent aller au bout de leur projet, et pour ce qui est de l'exemple ici, se débrouiller seuls devant le médecin sans interprète. **Et ils le disent.**

Mais si les effets immédiats en tant que savoir faire langagiers sont directement observables, il est aussi intéressant de souligner que le travail sur la communication orale aide à la modification des représentations sur la situation d'enseignement/apprentissage. Ces

représentations, qui se sont tissées sur leur expérience scolaire (à l'école coranique) positionnent les différents acteurs sur un axe vertical du savoir expert/non expert, enseignant (qui a le savoir)/enseigné (qui reçoit le savoir.)

Or, on le voit les activités autour de la communication orale permettent l'infléchissement de cet axe en modifiant les rôles de chacun; les jeux de rôle mais aussi les jeux de mémorisation dans les petits groupes qui désacralisent et soulagent l'effort de formation : **on rit beaucoup, on sollicite l'autre, on l'encourage, on l'aide à mémoriser.**

Il faut souligner aussi l'importance du développement d'une attitude réflexive sur les langues/cultures en présence lors de ces différentes activités. Ainsi dans l'expression du mal à la tête, en posant la question aux apprenants d'expliquer (dans une relation authentique d'échanges, puisqu'il s'agit – dans cet exemple- de transmettre à la métropolitaine que je suis) l'expression de ce mal en shimaoré puis en kilbushi, les apprenants font alors l'effort d'expliquer pourquoi on peut trouver des formes différentes suivant la situation.

Ce travail, d'une part, leur permet de réfléchir sur leur propre langue/culture et, d'autre part, de prendre conscience à ce moment là des similitudes et des différences entre les différentes langues/cultures en présence.

C'est sur cette réflexion que peut se développer une compétence de plurilingue additif (encore une fois il ne s'agit pas de substituer une langue/culture à une autre mais de permettre que se crée des ponts entre elles).

Conclusion

La formation « connaissances de base » pour un public adulte peu ou pas francophone, peu ou pas scolarisé au sein de l'action « École des parents » à Mayotte est un enjeu important, pour les adultes eux-mêmes qui veulent légitimement pouvoir maîtriser leur environnement mais aussi pour leurs enfants.

L'un des obstacles à l'investissement des adultes dans la scolarité des enfants, par exemple, est la maîtrise de la langue. Il est donc important que l'adulte puisse se « débrouiller » et parler en français avec le professeur de son enfant par exemple, sans le recours systématique à un traducteur. Et si l'investissement des adultes dans la communication orale répond à leur besoin d'autonomie, il a aussi un effet miroir tout à fait positif pour leurs enfants.

4- Prolongements possibles

La langue ne s'acquiert pas seulement en cours de français ; d'autres supports d'activités sur des sujets d'intérêts peuvent être très motivants et porteurs.

Suggestions :

Ainsi il peut être fort intéressant de travailler la connaissance du corps ; à partir des représentations, parfois fort éloignées de la réalité, travailler sur la conception et la maternité (la formation « École des Parents n'accueille-t-elle pas une grande majorité de femmes qui méconnaissent leur corps ?).

De même un accompagnement éducatif dans le domaine de la santé peut être mené pour une partie en langue seconde : prévention des accidents domestiques, connaissance de l'hygiène....

Ces activités apportent non seulement un savoir indispensable mais développent aussi la compétence à l'interaction (questionnement, relation d'expérience).

Formation « École des parents » : la communication orale

Titre de la séquence : A l'hôpital

Durée : 5h30



Objectifs visés :

Objectif général pragmatique : être capable de comprendre un médecin natif à condition que celui-ci soit coopératif et d'exprimer un problème de santé pour lui-même ou pour un tiers dans une situation normale de visite médicale à l'hôpital ou au dispensaire

Objectifs spécifiques

Linguistiques :

Être capable de comprendre et d'utiliser un lexique ayant trait au corps humain, aux sensations dans une situation de visite médicale

Être capable de comprendre et d'utiliser des locutions simples liées à l'expression de problèmes de santé telles que j'ai mal à, il a de la fièvre, de la température, elle vomit, il a de la diarrhée, elle a des boutons... il s'est blessé, je me suis coupé(e) avec..., il est tombé de ...

Être capable de comprendre des consignes médicales récurrentes (prendre un comprimé matin, midi et soir, prendre une cuillère à café de sirop avant le coucher, pendant les repas, se rendre au service radiologique, se rendre au service laboratoire pour une analyse de sang, d'urine...)

2- sociolinguistique :

Être capable de s'adresser au médecin en respectant les règles socioculturelles de cet échange (règles d'adresse et de politesse, codes des rapports entre générations et statuts)

3- socioculturel :

Être capable de se décentrer par rapport à sa conception culturelle du corps, de la santé et du rapport à l'Autre

Public visé : adultes peu ou pas francophones, peu ou pas scolarisés en contexte allophone (niveau Infra DILF)

Titre et durée des séances	Contenus	Type d'activités et d'animation	Supports et matériels
<p>Séance 1 Le corps humain et l'expression de la douleur à la première personne</p> <p>Durée : 1h</p>	<p>maîtriser le nom des parties du corps fréquemment en cause dans l'expression de symptômes (la tête, le ventre, le dos, les bras, la poitrine, les jambes, les genoux, les oreilles, les dents, la gorge)</p> <p>réinvestir ce lexique dans les formes j'ai mal à /j'ai mal au... identifier les différences entre L1 et L2 de désignation des parties du corps (la division des membres par exemple), d'expression de la douleur et les implications culturelles de ces différences</p>	<p><i>1^{ère} activité collective</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité de remue méninges : collecte des mots connus et compléments sur le lexique du corps <p><i>2^{ème} activité collective</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeu de mémorisation collective (Ex. : jeu de kim, traduction/adaptation d'une chanson du patrimoine de la L1) et/ou <p><i>3^{ème} activité en sous groupe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeu de mémorisation par groupe (Ex : jeu de la chaîne désigner et nommer une partie du corps, rappeler ce qui vient d'être désigné, ajouter une autre partie du corps...) <p><i>4^{ème} activité collective:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réinvestissement de l'activité précédente dans les structures « j'ai mal .. » - Écoute des « patients » - Retrouver les images correspondantes (expliciter ce qu'on entend) et écoute des occurrences « j'ai mal à la ... » « J'ai mal au(x)... identification des différences [ala] – [o]- - Comparaison des formes en L1 et L2 : différences d'expression de la douleur dans les langues/cultures en présence <p><i>5^{ème} activité en sous groupe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réinvestir le lexique dans la structure « j'ai mal à la ...j'ai mal au(x)... » (ex : mime validé par le groupe) 	<p>vidéo projecteur/ ordinateur portable / hauts parleurs</p> <p>schéma corporel annoté (diapos 2, 3, 4)</p> <p>jeu de Kim (diapos 5-12)</p> <p>messages illustrés (diapo 13)</p>
<p>Séance 2</p> <p>L'expression de problèmes de santé à la troisième personne</p> <p>Durée : 1h</p>	<p>réinvestir les acquisitions de la séance précédente dans la forme il a/elle a mal....</p> <p>comprendre les locutions simples ayant trait à l'expression de symptômes (il a de la fièvre/de la température/il est chaud, je vomis, elle a des boutons, il a mal à la gorge...)</p>	<p><i>1^{ère} activité collective</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Description des illustrations : explicitation des indices iconographiques qui permettent d'identifier un problème de santé; collecte des savoirs linguistiques du groupe <p><i>2^{ème} activité en sous groupe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - mémorisation des formes (jeu du portrait) 	<p>illustrations problèmes de santé (diapo 15)</p> <p>cartes des malades – jeu du portrait (diapo 16)</p>

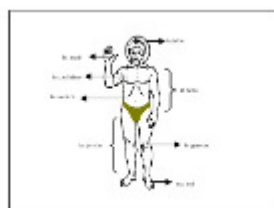
<p>Séance 3</p> <p>L'expression de symptômes et la compréhension de prescriptions simples</p> <p>Durée : 1h</p>	<p>comprendre un lexique et des locutions simples liés à des prescriptions usuelles (les médicaments, prendre un comprimé avant... la pommade, le sirop, prendre 1 cuillère à café de...prendre la tension)</p>	<p><i>1ère activité collective</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - découverte de la pharmacie : remue méninges Qu'est-ce que c'est ? à quoi ça sert ? - mémorisation du lexique usuel (jeu de kim) <p><i>2ème activité individuelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - anticipation et compréhension des prescriptions usuelles à partir de situations et évaluation des difficultés ; explicitation des indices qui permettent de comprendre <p><i>3ème activité en sous groupe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - mémorisation d'un lexique lié aux médicaments et prescriptions (achats chez le pharmacien - jeu de cartes tirer une carte, la commenter, validation par le groupe) 	<p>boîtes de comprimés et de gélules vides, bouteilles de sirop, tubes de pommades, sprays, cuillères à café, doseurs, thermomètre, cuillères à soupe, abaisse langue, facs simulés de petit matériel médical ou illustrations (seringue, flacon, tensiomètre, thermomètre, stéthoscope...)</p> <p>vidéo projecteur/portable /hauts parleurs</p> <p>illustrations de prescriptions et consignes (diapo 18)</p> <p>cartes (diapo 19)</p>
<p>Séance 4</p> <p>Les données sociolinguistiques et socioculturelles d'un échange médecin/patient</p> <p>Durée : 1 h</p>	<p>réinvestir ses savoirs linguistiques dans une situation d'explicitation d'un problème de santé</p> <p>comprendre et respecter les règles sociolinguistiques de l'échange entre un médecin et son patient</p> <p>comparer et comprendre les règles de respect d'une culture à l'autre</p>	<p><i>1ère activité collective :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeu de rôle : dans le cabinet du médecin puis à la pharmacie - un stagiaire plus avancé ou le formateur est le médecin- Un patient exprime son problème de santé pour lui ou son enfant- le médecin commente une ordonnance ; le pharmacien doit lui donner ses médicaments et le patient doit vérifier. Les autres stagiaires observent, valident et commentent. <p>Après deux ou trois reprises faire comparer les attitudes, les entrées et sorties de communication et identifier les données sociolinguistiques de ce type d'échange puis réinvestissement (validation par le groupe)</p> <p><i>2ème activité collective :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mini débat : identifier sa culture de la santé (la question des Djinns par exemple et la culture scientifique médicale- 	
		<i>1ère activité collective</i>	Cartes illustrées (diapo 21)

<p>Séance 5</p> <p>L'expression des accidents mineurs</p> <p>Durée : 1 h</p>	<p>réinvestir les séances précédentes dans la mise en situation</p> <p>comprendre et utiliser des formes pronominales liées à des situations d'accidents légers pour soi ou un tiers (je me suis brûlée, il s'est coupé, elle s'est cassé, il s'est fait une entorse...)</p> <p>enrichir le lexique et les structures liées à ces accidents (mettre un plâtre, recoudre une plaie, faire des points de suture..)</p>	<p>Jeu de rôle global : plusieurs canevas à tirer au sort (je me suis brûlé(e), mon enfant est tombé d'un arbre, je me suis coupé(e)... rencontre avec le médecin puis infirmier ou pharmacien. Le formateur note les difficultés mais aussi les savoirs du groupe</p> <p>Analyse du jeu de rôle : étude de la forme pronominale en français et ses implications culturelles de rapport au corps (comparer avec les langues/cultures en présence)</p> <p><i>2^{ème} activité en sous groupe</i></p> <p>Mémorisation des structures et du lexique liés aux accidents légers.</p>	
<p>Séance 6</p> <p>Évaluation</p> <p>Durée : 30 minutes</p>	<p>compléter un « portefeuille de compétences »</p>	<p><i>1^{ère} activité collective :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le point de la séquence et leur sentiment par rapport aux activités proposées - Étude de la fiche du portfolio et la question de l'auto évaluation notation proposée : vert-orange-rouge (les branches du H permettant quelques nuances) <p><i>2^{ème} activité individuelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - compléter sa fiche portfolio individuelle à conserver en référence - date- 	<p>Document sonore situations de santé diverses (diapo 22)</p> <p>Feutres de couleurs</p> <p>Fiche portfolio</p>

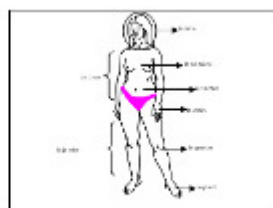
Diaporama



1



2



3



4



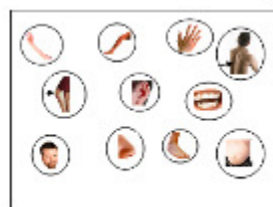
5



6



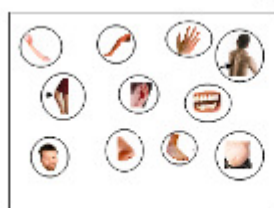
7



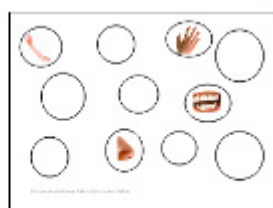
8



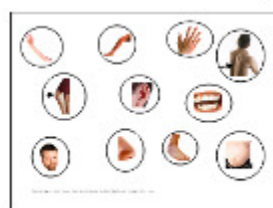
9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21

NOM/PRENOM :



« Se débrouiller à l'hôpital »

COMPRENDRE	
Je comprends les questions du médecin quand celui-ci est coopératif lors d'une visite médicale ordinaire pour moi ou pour mon enfant quand il me demande de préciser l'endroit de la douleur.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Je comprends les questions du médecin quand celui-ci est coopératif lors d'une visite médicale ordinaire pour moi ou pour mon enfant quand il me demande de préciser des symptômes.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Je comprends les consignes et les prescriptions simples du médecin quand celui-ci est coopératif.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S'EXPRIMER	
Je peux m'adresser au médecin en respectant les règles dites de politesse.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Je peux expliquer au médecin où se situe la douleur pour moi ou pour mon enfant même si je dois compléter par du non verbal.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Je peux expliquer au médecin divers symptômes simples comme la fièvre, la toux, les vomissements, la diarrhée, le malaise... pour moi ou pour mon enfant, même si je dois compléter par du non verbal.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Je peux relater au médecin une situation, un événement qui peut l'aider à comprendre rapidement le problème de santé même si je dois compléter par du non verbal	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Sources images

<http://images.google.com/imgres?imgurl=http://ali-zahri.africa-web>
http://www.assurances-chartres.com/images/photos/photo1_newsletter6.JPG
<http://www.educol.net/mal-au-ventre->
http://www.sondelespoir.org/news_images/2007/11/8/douleur
<http://www.educol.net/je-me-sens-malade>
<http://cyberechos.creteil.iufm.fr>
<http://images.google.com/imgres?imgurl>
http://www.canadian-health.ca/1_1/26.gif
<http://blogbebe.org/photos/2008/11/objets-chauds.jpg>
<http://cliparts.toutimages.com/medecine/>
office.microsoft.com/fr-fr/clipart/default.aspx - 59k –

Transcription des messages audio

Diapo 13 Qui parle ?

Message 1 : « Aie, aie, aie, j'ai très mal au ventre ! »

Message 2 : « J'ai mal à la tête et je crois que j'ai d'la fièvre ! »

Message 3 : « Maman, j'ai mal aux oreilles ! »

Message 4 : « Je m'sens mal, j'ai mal à la poitrine ! »

Message 5 : « Je tousse et j'ai mal à la gorge ! (toux) »

Message 6 : « Qu'est-ce que j'ai mal au dos depuis hier ! »

Message 7 : « Snif, snif, je suis tombé et j'ai mal au genou ! »

Message 8 : « J'ai mal aux dents ! »

Diapo 18 Quelles prescriptions ?

Message 1 : « Je vous cache un œil. Maintenant lisez la ligne du haut. »

Message 2 : « Ouvrez grand la bouche s'il vous plaît. »

Message 3 : « Vous prendrez deux gélules tous les matins pendant huit jours. »

Message 4 : « Tu es très chaud mon garçon, on va prendre ta température. »

Message 5 : « Donnez-lui une cuillère à café de sirop tous les soirs. »

Message 6 : « Je vous fais la piqûre en haut du bras. »

Message 7 : « Vous appliquerez la pommade sur votre cheville en massant doucement. »

Message 8 : « Donnez- moi votre bras, je vais prendre votre tension. »

Message 9 : « Vous prendrez 1 comprimé avant chaque repas pendant 8 jours. »

L'apprentissage par situation - problème



"Toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas de question, il ne peut y avoir de connaissance scientifique. Rien ne va de soi .Rien n'est donné. Tout est construit"
(G- Bachelard)

Introduction

Dans la vie quotidienne, on trouve des "situations tranquilles" et des "situations fatales"⁹. Dans les situations tranquilles, les adultes peuvent organiser leurs actes et leurs activités en toute confiance et même en toute sécurité. Ils maîtrisent les événements, le risque et savent ce qu'ils cherchent et ce qu'ils peuvent obtenir.

Par contre, dans les situations fatales, cette sérénité n'est pas présente. L'adulte ne maîtrise pas l'ensemble des événements et le déroulement est imprévisible. Il doit improviser et la situation n'est pas sécurisante ; on se trouve face à une situation problème.

En formation, on peut faire de toute situation une situation dans laquelle existent une part de connu et une part d'inconnu. Le stagiaire doit mettre en œuvre des stratégies (langagières, conduites et cognitives). La situation peut alors être pertinente pour un individu mais pas pour un autre. Une culture conduit naturellement à des situations problématiques pour l'individu et le cadre de la formation doit permettre à l'acteur d'identifier les éléments constitutifs de la résolution de la situation et au formateur d'identifier les éléments entrant dans l'apprentissage d'autres participants à la formation.

L'apprentissage par situation-problème doit conduire le formateur à penser autrement son action ; la situation proposée est rarement "ouverte" car le contexte la rend qualitative. L'exemple de la fiche de renseignement proposée dans le document suivant en est un bel exemple. En effet, chaque document administratif possède son particularisme et résoudre cette situation conduit certes à un apprentissage, mais exige de l'apprenant une compétence d'adaptabilité très grande qui ne figure pas dans l'apprentissage visé.

La formation d'adultes au travers de situations-problèmes ne s'avère pas toujours facile. Parmi ses limites, on peut noter la difficulté de concevoir des situations-problèmes adéquates et la difficulté de les animer et de les mettre en œuvre ainsi que la mise en place de conflits sociocognitifs.

Autres moments délicats dans ce mode pédagogique,

La posture du formateur : il doit apprendre à se taire ou du moins taire le chemin qui conduit vers la solution,

La mise en commun, qui doit être un moment organisé au cours duquel sont favorisés les échanges et le débat afin d'établir des ponts entre les différentes procédures et les divers résultats. La communication, notamment par les mots et expressions utilisés, joue un rôle essentiel dans l'acquisition des savoirs de base.

Rien ne permet de dévaloriser les autres approches, mais on peut prétendre que l'apprentissage par situation-problème est plus efficace et plus conforme à l'apprenant quel qu'il soit car c'est un outil de changement conceptuel qui mobilise son intérêt et le place en situation de construction de son propre savoir.

⁹ Goffman La situation négligée Seuil 1964

Résoudre un problème non pas pour être évalué mais pour apprendre est un renversement au niveau des représentations des apprenants, qu'il faut estimer quand on pratique cette pédagogie.

Pour nous, une situation-problème devrait :

- *avoir du sens (interpeller, concerner l'apprenant qui ne se contente pas d'obéir, d'exécuter) être lié à un obstacle repéré, défini, considéré comme dépassable et dont les apprenants doivent prendre conscience à travers l'émergence de leurs conceptions (représentations mentales)*
- *faire naître un questionnement chez les élèves (qui ne répondent plus aux seules questions du maître)*
- *créer une ou des ruptures amenant à déconstruire le ou les modèles explicatifs initiaux s'ils sont inadaptés ou erronés*
- *correspondre à une situation complexe, si possible liée au réel, pouvant ouvrir sur différentes réponses acceptables et différentes stratégies utilisables*
- *déboucher sur un savoir d'ordre général (notion, concept, loi, règle, compétence, savoir-être, savoir-devenir...)*
- *faire l'objet d'un ou plusieurs moments de métacognition (analyse à posteriori de la manière dont les activités ont été vécues et du savoir qui a pu être intégré).*

Une situation-problème ne peut être considérée comme telle que pour un niveau d'apprenants donné et si elle est exploitée par le maître ou le formateur comme une réelle situation de recherche. De ce fait, plus qu'un ensemble de critères rigides, c'est surtout la mise en œuvre d'un état d'esprit qui la définit.

Les éléments les plus importants qui différencient les situations-problèmes des problèmes ouverts, sont la présence d'une véritable rupture, allant à l'encontre des conceptions initiales (ce qui provoque l'apprenant et, par là, donne du sens à son activité) et la possibilité, pour celui qui apprend, de pouvoir mener SA propre démarche de recherche aboutissant à un savoir notionnel ou conceptuel.

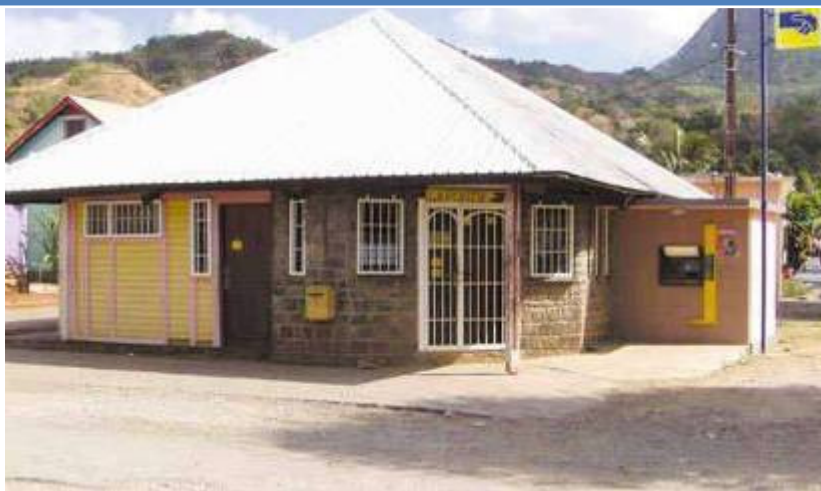
D'après : Gérard De Vecchi, Nicole Carmona-Magnaldi, Faire vivre de véritables situations-problèmes, Hachette Education, 2002.

Le consommateur se situe dans un rôle de producteur d'un bien ou d'un service au sein de la société : la mise en perspective de cette double fonction lui confère aux deux niveaux des droits et des devoirs qu'il doit apprendre à gérer. Il apparaît donc bien une complémentarité et une cohérence entre les objectifs d'une formation par l'économie familiale et sociale.

La formation au travers de situations-problèmes, présentes dans la vie quotidienne des parents, concerne plusieurs domaines de connaissances. Elles peuvent être de nature linguistique, technologique, juridique et économique.

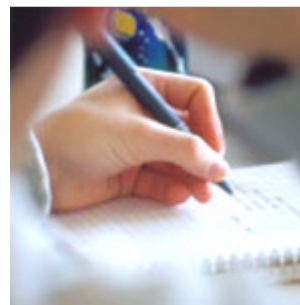
Ces différents aspects sont abordés simultanément dans le document qui suit, ce qui facilite l'identification des paramètres déterminants pour la résolution de la situation et pour la travailler globalement et en groupe.

« Ecole des Parents » à Mayotte
La situation-problème une
démarche mobilisatrice
Un exemple : remplir un
bordereau à la poste



Le bureau de poste de CHIRONGUI

A la poste



1. Présentation

A. Titre de la séance :

“Remplir un bordereau de retrait d'argent à la poste”.

B. Objectifs :

Les parents doivent être capables de remplir seuls un bordereau de versement ou retrait de la poste.

C. Situation de la séance dans la formation

Nous préconisons ce travail au plus tôt à mi-parcours, les résultats sont plus probants vers la fin de la formation.

D. Contexte :

Cette situation pourrait avoir lieu à l'issue d'une visite guidée avec une activité autour du remplissage d'un formulaire à la poste. L'activité devrait se dérouler dans la salle de formation. Des activités par groupes de 2, individuelles, puis collectives lors des mises en valeur, et enfin validation par le formateur ou, autre choix, un groupe maximum de 18 personnes, de niveau hétérogène, réparties en trois groupes de six avec la présence de 2 animateurs.

E. Modèle pédagogique :

La présence du formateur est indispensable lors de la séance. La question du travail en petits groupes est extrêmement intéressante et importante. Le travail en groupes permet un développement de l'autonomie de l'apprenant au moment des échanges à l'intérieur du groupe.

Le formateur devient une personne ressource ; les parents deviennent acteurs de leurs connaissances nouvelles. Sauf qu'ici à l'École des parents, organiser les moments de recherche par binôme est très important : chaque parent va se sentir en sécurité, car en face de lui, se trouve, à peu près, son homologue apprenant (aucune crainte par conséquent de faire des bêtises dans ce qu'on leur demande).

Face à un formateur, quel que soit son âge, le parent mahorais aura tendance à être réservé ! Être 2 par 2 permet de communiquer facilement. De plus, on observe une facilité d'appropriation du sujet. Mettre à disposition des parents les vrais bordereaux de la poste après une visite, c'est les mettre dans une situation réelle et motivante.

Un adage culturel en mahorais dit : “Pwéza mpaka awoné !”, qui se traduira par « Il faut le vivre pour y croire ». C'est pour cette raison qu'une visite dans les lieux, la pratique d'une activité au guichet sont très formatrices pour le groupe en formation.

F. Public

Nous avons affaire à un public hétérogène, certains parents relèvent des publics d'alphabétisation, d'autres sont en situation d'illettrisme. Il s'agit pour la plupart des mères et des pères de familles à la recherche d'une activité professionnelle ou d'une formation leur permettant d'assurer leur fonction parentale. Ils ont besoin d'être autonomes socialement ainsi que dans leurs démarches familiales quotidiennes.

G. Durée

La séance de 2 heures peut se terminer par un temps d'évaluation.

H. Pré requis

Lire et écrire leurs nom et prénoms, leur adresse.

Lire et écrire les nombres entiers et décimaux en lettres et chiffres jusqu'à mille.

2. La pratique choisie

Notre ancrage théorique s'appuyant sur les méthodes actives (nombreuses pratiques d'activités, manipulations, le va et vient entre les supports et les travaux de groupes), nous pensons que l'action de formation des parents ne pourrait se passer d'études de cas et d'immersion dans des situations pratiques.

Les situations utilisables lors de la formation sont d'une grande diversité ; par exemple, renseigner une fiche ou remplir un document, déposer un dossier dans les délais.

Les imprimés, les documents à compléter sont des éléments courants auxquels les parents sont amenés à répondre et à les utiliser comme supports de travail est une source de motivation pour les parents. Le travail sur ces documents peut permettre l'acquisition d'un savoir complexe et nuancé que le parent peut ensuite adapter à de nombreuses situations professionnelles.

Il aide à appréhender d'une façon concrète le sens des apprentissages, il favorise la motivation et la mémorisation, mais aussi le développement de l'esprit critique. Permettre aux parents mahorais en difficulté linguistique de s'ouvrir au monde, les obliger à échanger et à confronter des façons de faire, c'est former des citoyens plus critiques, plus autonomes, peut-être plus responsables.

Répondre à des besoins de la vie quotidienne. Nous devons donc travailler pour apporter des réponses précises à leurs centres d'intérêt.

C'est pour ces raisons que nous privilégions la pratique de situations problèmes pour être au plus près des finalités de l'École des parents.

Les activités de la vie quotidienne où l'écrit est nécessaire.

En effet, les parents sont amenés à se déplacer pour payer leurs factures à la ville, par exemple, à Kawéni, au siège de SOGEA, EDM, TELECOM..., et dans ces lieux, il est important qu'ils sachent lire, écrire et comprendre : reconnaître leur nom, leur adresse, le montant de la facture, les pénalités, la quantité consommée, d'autant plus qu'ils ont souvent plusieurs courses à faire pour des voisins ou des membres de la famille.

Ils sont amenés également à retirer ou à encaisser de l'argent à la banque ou à la poste (remplir des bordereaux de remise de chèque, retirer et verser des espèces, libeller un chèque, payer le montant demandé...). Il va donc s'agir d'inscrire ce domaine de besoins dans les objectifs à atteindre à la fin de leur formation.

Dans la réalité, ces parents font souvent appel à des passants, à des personnes dans la foule de clients ou parfois au guichetier très peu disponible ; alors ils perdent beaucoup de leur temps. L'apprentissage du lire, écrire, compter, s'appuyant sur leurs besoins quotidiens par des situations problèmes prend dès lors un tout autre sens.



3 - La séance elle-même

☞ **But :**

Savoir utiliser le bordereau de la poste, trouver les renseignements souhaités et les écrire au bon endroit.

☞ **Analyse a priori :**

Pour plus d'aisance ou d'assurance, les parents auront besoin d'un modèle à garder, dont ils pourront disposer à chaque fois qu'ils se rendront à la poste.

Attitudes attendues chez les parents :

- se questionner sur les obstacles rencontrés,
- donner un avis, accepter d'autres propositions,
- échanger et partager ses réflexions.

A la fin de la séance, les parents doivent prendre conscience que, désormais, ils gagneront du temps dans leurs démarches quotidiennes.

☞ **Matériel et supports didactiques :**

Nous aurons à disposition un miro ordinateur portable, un vidéo projecteur. Pour faciliter les interactions, nous allons nous servir d'exemples pour le parent qui souhaiterait voir ses renseignements apparaître sur l'écran.

☞ **Les activités :**

Écrire leurs renseignements, identité, se servir d'un support montrant les informations nécessaires. Renseigner, lire, regarder le support vidéo.

☞ **Détail de la séance, Déroulement**

« Nombre d'entre vous demandent de l'aide à d'autres clients de la poste ou de la banque pour remplir un bordereau. Parfois, ceux-ci n'ont pas le temps ou ne le font pas bien et le guichetier ne peut pas le faire pour tous les clients. Aujourd'hui, nous allons travailler sur des documents pour que tout le monde puisse le faire tout seul. Je vous propose de faire en sorte que vous puissiez à l'avenir ne plus dépendre des autres pour remplir certains documents ».

1. Situation d'ancrage : Lire un bordereau de la poste

Si le groupe n'a pu se rendre physiquement en groupe à la poste, proposer des images de la structure de la poste et faire appel à la représentation des participants en leur demandant ce qu'on peut y faire, s'ils ont déjà fréquenté la poste et quelles opérations ils ont effectuées.

Activité 1 : Repérer une structure liée à la vie quotidienne.

Observez la photo et répondez aux questions posées (à l'oral).



Quelle est cette structure ?

Que fait-on dans cette structure ?

Êtes-vous déjà allé dans cette structure et pourquoi faire ?

...

Qui a déjà déposé ou retiré de l'argent à la poste ?

Comment avez-vous fait ? Avez-vous été aidé par quelqu'un ? Le guichetier ? Les autres clients ?...

2. Présentation du bordereau de la poste

Aujourd'hui, nous allons travailler sur le bordereau de la poste pour que tout le monde soit capable de le remplir tout seul.

Activité 2 :

Proposer le formulaire de versement ou de retrait pré-rempli dont les parents doivent identifier les éléments importants.

1. Nous avons préparé une facture d'EDM pour tout le monde ; chaque parent doit retrouver sa facture.
2. Vérifiez si votre nom, prénoms et adresse sont bien écrits (sinon, corrigez...)
3. Dites combien vous avez à payer.

Attention : Il est important de bien expliciter les consignes, de vérifier que les consignes soient comprises par tout le monde pour que tous ces éléments soient bien identifiés.

3. Présentation d'un bordereau vierge

Activité 3 : Situation pragmatique : remplir notre bordereau de la poste.

Par groupe de 2 (nom et prénoms, adresse).

Voici les renseignements de « Mariama Ali », remplissez son bordereau.

Quelques indications :

Les sous groupes favorisent les échanges et l'entraide ; surtout ne pas leur interdire d'échanger dans leur langue locale pendant cette activité.

4. Mise en commun

A l'aide d'un vidéo projecteur, le formateur montre et met en évidence les fenêtres à remplir : les renseignements sur l'identité, leur adresse. (Diapositives, power point en appui)

5. Par groupe de 2

<p><u>Activité 4 :</u> Rajouter la date, le montant à retirer.</p>

6. Mise en commun

7. Individuellement

<p><u>Activité 5 :</u> Rajouter la signature et le montant du retrait : 80 €.</p>

8. Mise en commun

Postures et intervention du formateur

Le formateur joue réellement son rôle de facilitateur :

- montre et guide dans les fenêtres à remplir, fait faire aux parents les aller et retour, diapos et bordereaux sur papier,
- pose la situation et montre l'intérêt du travail engagé,
- répond aux questions, aux questionnements,
- s'assure de la compréhension des consignes,
- gère, organise les indications pour faciliter les échanges,
- anime la mise en commun,
- souligne et relève les différentes propositions à valider,
- s'assure de la participation active de tous les groupes,
- organise le va-et-vient entre séquences collectives et temps de travail démultiplié ou individualisé pour garantir l'appropriation du savoir.

Évaluation formative

Le formateur remet un bordereau vierge à chaque parent et lui demande de le remplir à l'aide d'une fiche portant des renseignements sur lui.

☞ Prolongement :

Proposer le bordereau vierge à remplir.

Distribuer le document en 2 exemplaires, 1 pour le versement, et l'autre pour le retrait.

☞ Objectifs revus, induits par l'activité

Permettre aux parents d'être plus réactifs dans les situations de la vie de tous les jours, faire plus attention à leur comportement, libérer leur parole, se poser des questions sur ce qu'ils font.

☞ Matériel et supports didactiques créés en cours de séance ou après

Utilisation fréquente de vidéo projecteur, des films, de photos langage. Les parents sont ainsi plus attentifs et réagissent beaucoup à travers les images.

☞ Conclusion et propositions pédagogiques en direction des formateurs

Lire et écrire à l'École des parents doivent s'appuyer sur des besoins quotidiens des parents. Il faudrait à chaque fois que c'est possible utiliser des éléments et des situations courantes de leur vie familiale (exemples : carnet de liaison, convocation, rencontre dans les établissements, remplissage des formulaires liés à leurs activités professionnelles ou sociales, rédaction d'une lettre...).

Cela deviendrait une source de motivation particulière. Les parents sauront reconnaître où précisément ils réussissent.

4 - L'exploitation de la séance



Dans le cadre de l'École des parents, nous appelons situation-problème un ensemble contextualisé de besoins, d'informations nécessaires à articuler dans leur quotidien.

Ceci, afin de rendre accessibles les tâches pour la réalisation desquelles ils ont l'habitude de faire appel à d'autres personnes, situation qui n'est pas évidente à vivre !

Les situations proposées doivent leur apporter de nouvelles connaissances, permettant une production, une tâche à remplir, une résolution de problème.

Le travail, lors des situations pédagogiques, doit avoir un but opérationnel et nous devons repenser l'activité du formateur pour que les parents n'aient pas le sentiment de consommation de formation. Le formateur doit avant tout avoir une intention sociale ne s'opposant pas à l'acquisition de savoirs.

La séance doit donc pouvoir aider les parents dans leurs difficultés à compléter tout type de document.

Par exemple : une attestation d'hébergement, une attestation de sécurité sociale.

Un exemple

A. Titre de la séance :

“Remplir un imprimé de la sécurité sociale”.

B. Objectifs :

Identifier les éléments constituant un document de la vie quotidienne

C. Situation de la séance dans la formation

Après 15 heures de formation.

D. Contexte :

Cette activité a lieu dans une salle, le niveau du groupe est hétérogène, avec la présence d'un seul animateur.

E. Modèle pédagogique :

Le modèle pédagogique choisi est plus appropriatif que transmissif. Le formateur oriente son attention et son travail sur les parents entraînés à apprendre.

F. Public

Parents de 25/60 ans, en situation d'illettrisme.

G. Durée

La séance peut durer environ 1 heure.

H. Pré requis

Lire et lire, écrire son nom et prénom, les nombres de 0 à 10.

Animation de la séance

Demander aux participants au préalable de se munir de leur attestation de sécurité sociale

Activité 1 :

Proposer un exemplaire d'un document de la sécurité sociale pré rempli, leur demander de comparer avec la leur.

Leur laisser 10 minutes d'observation.

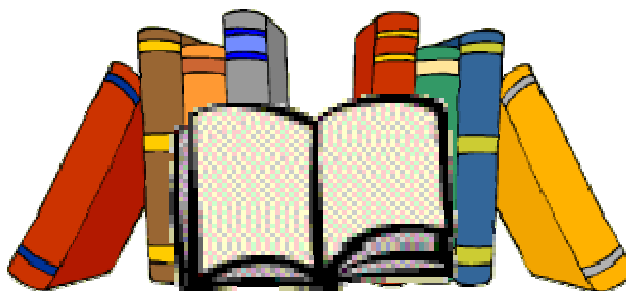
Procéder à une série de questions leur permettant de prononcer et d'identifier les éléments importants du document.

Accompagner les questions avec des notions de repérage dans l'espace.

Activité 2 :

Proposer le document vierge où ils devront le renseigner avec leurs références.

LE LIVRE-PLAISIR : SOURCE D'APPRENTISSAGES



L'objectif de l'activité "LE LIVRE-PLAISIR" n'est pas, comme souvent, de réconcilier les parents avec la lecture, car ici, cette dernière n'est pas un savoir-faire.

On sait que dans la vie quotidienne, certains publics en situation d'illettrisme peuvent, grâce à des stratégies de détournement, s'adapter en l'absence de maîtrise de la lecture, mais, dans le cadre familial, cela devient beaucoup plus difficile, voire inutile. La mise en place d'un atelier de lecture, régulièrement, dans le cadre de l'école des parents, vise à accroître les capacités d'autonomie et l'efficacité des adultes.

L'accès à une bibliothèque est sans contrainte de temps et d'obligation. Cette liberté permet de "jongler" avec les livres, de les emprunter, de les quitter à n'importe quel moment. Passer du dire au lire est un choix didactique. Faire construire personnellement le lien entre le code et le sens est ici l'option choisie dans une pratique innovante avec le public présent.

« Ecole des Parents » à Mayotte Le « livre-plaisir », source d'apprentissage Un exemple : sorties au Point Information Jeunesse



Lire à l'école des parents à Tsararano

1 - Présentation

A. Titre de la séance :

" Le rituel lecture plaisir "

B. Objectifs :

Il s'agit d'un module "découverte du livre" (sorties au Point Information Jeunesse + lecture plaisir dans un cadre non formel).

- **Sortie au PIJ**

- Favoriser l'insertion sociale
- Favoriser les liens intergénérationnels

- **Rituel lecture plaisir**

- Utiliser le livre comme outil de partage
- Favoriser la communication orale
- Pérenniser les acquis de lecture
- Favoriser les échanges sur l'apprentissage entre pairs

C. Situation de la séance dans la formation

Au départ, l'idée était de faire un module découverte du livre, avec des sorties à la bibliothèque et puis, avec le temps, il y a eu instauration spontanée, par les parents, d'un rituel de partage de lecture et expression orale à chaque séance de formation.

D. Lieu :

Tsararano, commune de Dembeni, Mayotte.

E. Cadre :

Une pièce avec terrasse, dans une maison particulière, au milieu du village, loin du contexte écolier. Les parents se sentent comme chez eux et sont fiers d'apprendre.

F. Modèle pédagogique :

Constructivisme (co-construction du savoir) + méthodes actives.

G. Public :

15 personnes : 13 femmes et 2 hommes (2 personnes ont 25 ans environ, 8 personnes 35 ans environ, 2 personnes 45 ans environ, 3 personnes 55 ans environ.)

Tous ont des enfants scolarisés. 9 personnes ont des enfants scolarisés à l'école primaire, 10 autres ont des enfants scolarisés en secondaire.

8 personnes ont été scolarisées jusqu'en primaire (niveaux CE2 à CM2) : quelques unes ont des compétences à l'oral et à l'écrit, les autres ont besoin de réactiver les acquis de l'école.

7 personnes n'ont jamais été scolarisées mais possèdent quelques compétences à l'écrit et à l'oral.

Il est à souligner que les personnes n'ayant jamais été scolarisées ont cependant toutes été déjà impliquées dans l'apprentissage d'un système graphique : l'arabe.

H. Durée / fréquence :

Sortie au PIJ : tous les 15 jours pendant 3 mois.

Rituel lecture plaisir : à l'École des Parents, pendant le temps de pause, environ ½ heure.

I. Pré-requis :

Aucun.

2 - La pratique choisie

Il existe dans le village, à proximité de la maison où se déroule l'école des parents, un « Point Information jeunesse » qui met à disposition des villageois, sous forme de consultation sur place ou de prêt :

- des manuels scolaires de Mayotte, quelques revues, le journal hebdomadaire,
- des ordinateurs pour utilisation ou consultation internet,
- de l'information sur l'emploi, les services sociaux,
- un service de photocopie.

A l'occasion d'une visite au point jeune pour faire une photocopie, le responsable m'a appris que je pouvais disposer pour mon groupe, des ouvrages présents au point jeunes. Spontanément, il m'a semblé pertinent d'organiser une sortie "au point jeunes" avec le groupe. Vu la satisfaction des personnes membres du groupe suite à cette initiative, cette sortie est devenue une pratique régulière pour permettre aux parents d'emprunter des ouvrages.

Lors de la 1ère séance « découverte de livre », j'ai été impressionné de voir à quel point les parents étaient contents d'avoir un livre dans les mains. Nous sommes rentrés du PIJ avec les livres et j'ai réuni les parents pour qu'ils parlent du livre choisi (type de livre + raisons de ce choix). Une fois la discussion terminée, j'ai constaté que les parents étaient captivés par les livres et que cela donnait lieu à de nombreux échanges : je leur ai donc laissé du temps pour poursuivre cette démarche.

Très vite les parents ont pris l'habitude de feuilleter les livres ensemble et même de se pencher sur les textes en se sollicitant mutuellement pour pouvoir accéder au sens des mots.

Le moment choisi est la pause. Les hommes s'installent sur la terrasse, assis sur des chaises. Les femmes, quant à elles, s'allongent les unes à côté des autres ou s'assoient en quinconce sur le sol, selon leur coutume. Cette liberté d'installation est importante car ils se sont tous sentis manifestement très à l'aise et sans aucun doute plus à l'aise qu'assis sur des chaises. Ils ont regardé les images et se sont posé mutuellement des questions.

A ce moment là, ils n'étaient plus à l'école, ils étaient tout simplement ensemble comme dans d'autres situations de la vie mahoraise et ce moment m'est apparu comme un préalable intéressant pour les autres apprentissages.

J'ai pu constater que les parents montraient plus d'intérêt et de volonté d'apprendre, lorsqu'il ne s'agissait plus d'un cadre formel mais d'un contexte familial ; ils arrivaient mieux à apprendre lorsqu'ils pouvaient s'appuyer les uns les autres, lorsqu'ils pouvaient recourir aux savoirs et aux savoir-faire de chacun de façon spontanée et non dirigée. Plus le formateur intervient de façon mesurée, plus les apprenants recherchent l'autonomie.

Suite à ces nombreux constats, j'ai décidé de donner un statut particulier à ce moment privilégié en le ritualisant. Un livre est lu par un groupe de 3 personnes environ, constitué au hasard. Les niveaux sont mélangés. C'est un partage.

« L'hétérogénéité des niveaux est intéressante car les apprenants valorisent leurs savoirs par un apport mutuel, elle leur donne la possibilité de découvrir les richesses de chacun, et pas seulement les lacunes. »

Combattre l'illettrisme, Anne VINERIER, L'harmattan, 1995.

La personne qui ne sait pas lire mais qui justement pose des questions apporte beaucoup au groupe car cela oblige les autres à répondre. Si elle est sollicitée pour des explications relatives au texte, elle est aussi en situation d'apprentissage, puisqu'en donnant des réponses, elle est amenée à mettre en œuvre des compétences en expression orale.

Les personnes s'encouragent les unes les autres. Elles prennent leur temps. On sent l'activité intense mais l'ambiance sereine. Ce moment de confiance me paraît important pour la suite des autres apprentissages.

Il m'a semblé également très important de me tenir volontairement un peu à l'écart pour les laisser diriger elles-mêmes cette activité.

« Il est nécessaire de recréer un contexte spontané pour « défiger » le langage, faire que l'expression orale ne soit pas toujours contraignante, laisser aux apprenants le loisir d'oublier la « forme » du langage pour considérer d'abord le but de leur apprentissage : communiquer. »

Bernard GUILLARDIN : Apprentissage du français oral et écrit, RETZ, 2008

Mon rôle n'a plus été alors celui de formateur mais celui d'accompagnateur (être à côté de, dans une double relation de respect et d'exigence) : se placer volontairement en retrait, laisser faire, observer les échanges, les stratégies employées par les apprenants pour résoudre des problèmes, être à l'écoute de tout ce qui se dit, tout en encourageant les plus réservés à participer aux échanges.

Toutefois, l'accompagnateur est également là en tant que médiateur, c'est-à-dire qu'il est à la disposition des parents pour déceler les difficultés d'apprentissage et les résoudre.

Comme j'ai pour principe de mettre tous les apprenants en situation de réussite pour que le rituel reste un moment de plaisir, j'ai opté pour poser des questions relativement simples à l'attention des personnes débutantes et des questions plus spécifiques aux apprenants plus familiers de la langue française.

Ces interventions ont uniquement pour but de valoriser les différents acquis des apprenants à l'oral et renforcer ainsi leur sentiment de compétence.

Les parents souhaitent apprendre à lire.

Ils ont spontanément sélectionné des livres ne comportant pas seulement du texte mais aussi beaucoup d'images ou de photos. L'avantage de ces livres est qu'ils permettent aux parents de faire le lien entre le mot et l'image, c'est-à-dire de donner un sens aux mots lus grâce à des indices autres qu'écrits. Ils peuvent ainsi s'entraîner à déchiffrer en partant d'hypothèses faites sur l'image et le mot.

« ... tantôt elles sont orientées, portées par le contexte, tantôt elles ont recours à leur connaissance partielle ou totale de l'alphabet ou de la combinatoire, pour découvrir, lire des mots inconnus, les déchiffrer en analysant les lettres connues »

Henri GILBERT apprendre à lire, ESF, 1995

En formation, de nombreuses activités consistent à entraîner les apprenants à déchiffrer des mots simples (puisque beaucoup font leur entrée dans l'écrit) dans le cadre de la maîtrise de la combinatoire. Sur la terrasse, entre pairs, c'est l'occasion pour les adultes, de réinvestir ce qu'ils ont appris en formation car, s'ils sont un tant soit peu curieux, ils voudront déchiffrer des mots rencontrés dans les livres et devront faire appel pour cela à leur connaissance de la combinatoire.

J'ai choisi des livres faisant tous référence à Mayotte : livres sur la vie mahoraise, livres sur l'environnement, sur l'agriculture...dans lesquels les mots feront réellement sens pour eux puisque familiers.

« ... donner du sens à un texte c'est charger les mots de nos souvenirs ou de nos expériences présentes. »

Nathalie SAUNIER, mémoire professionnel 2003-2004 IUFM
Aix-Marseille.

Finalité :

L'idée générale poursuivie est de faire entrer le livre à la maison.

Buts du rituel :

Au niveau du savoir être :

- **Rendre les parents demandeurs de savoirs et donner le goût de lire :**

L'idée est de susciter l'envie de lire des livres ou d'autres documents (presse, affiches, expositions...).

La découverte de livres divers doit donner aux parents l'envie de lire, de ramener des livres à la maison et de lire avec les enfants.

- **Restaurer le sentiment de compétence :**

Au niveau de la lecture : ces adultes se rendent compte qu'ils ont des acquis et qu'ils peuvent les utiliser. La fréquence des situations dans lesquelles ils sont en position de personne compétente permet de leur apporter de l'assurance pour l'apprentissage de la lecture, puis de l'apprentissage en général.

Au niveau de l'expression orale : la plupart d'entre eux n'osent pas parler français alors qu'ils le pourraient. En posant des questions, parce qu'ils veulent avoir la réponse, ils sont dans l'expression orale sans s'en rendre compte.

De même, avec l'esprit occupé par ce qu'ils voient, ils oublient leurs difficultés à s'exprimer en français. Cette situation d'apprentissage devrait donc contribuer à les "décomplexer" pour s'exprimer en français. Ils apprennent, sans s'en rendre compte, avec plaisir. Or cette notion de "plaisir" est primordiale pour un bon apprentissage.

Au niveau du savoir faire :

- **Familiariser les parents à la fréquentation d'un lieu public : PIJ, bibliothèques**

En allant au PIJ, les parents investissent ce lieu et comprennent mieux sa dimension sociale et éducative pour leurs enfants. Les familles mahoraises connaissent mal, en général, les objectifs du PIJ et la découverte de ce lieu ne peut que les aider à comprendre son intérêt. De plus, au "point jeunes", il y a une salle informatique, et donc, il y a une rencontre avec d'autres publics.

Les parents ont pris l'habitude de fréquenter la petite bibliothèque du "point jeunes", ils y sont installés de façon confortable dans un lieu calme, clair, silencieux et climatisé. Ils choisissent les livres et commencent à les feuilleter. C'est le début de la lecture plaisir.

Nous espérons qu'en familiarisant les apprenants avec la bibliothèque, ces derniers prendront l'initiative d'y emmener leurs enfants, pour encourager ces derniers à lire et ainsi favoriser leur réussite scolaire. **C'est dans ces moments là que le parent devient parent d'élève.**

- **Affirmer la compétence de co-éducateur :**

Lorsqu'on voit la satisfaction des parents, une fois le livre dans la main, on peut imaginer qu'ils auront le même plaisir en famille. Les parents, à la maison, peuvent lire avec leurs enfants ou leurs petits-enfants. Ce livre, qui constituera un centre d'intérêts communs pour tous les membres de la famille, peut servir de lien intergénérationnel.

Le livre ramené à la maison sert de support de communication orale en français avec l'enfant. Ce moment favorise l'implication du parent dans le suivi de la scolarité de l'enfant. A travers cette démarche, le parent montre à l'enfant qu'il reconnaît une place à l'école. Tous deux perçoivent alors ensemble la dimension plaisir d'apprendre avec les livres.

Le parent joue pleinement son rôle d'éducateur.

3 - L'exploitation de la séance : "Du livre plaisir à l'expression orale"

La séance présentée se situe dans une séquence sur la découverte du livre dont la finalité est la familiarisation avec un certain type d'écrit : le livre.

Contextualisation : Conjointement à cette découverte du livre nous voulons amener les parents à réaliser l'intérêt qu'il peut y avoir, pour eux qui souhaitent accompagner leurs enfants dans leur scolarité, à faire entrer le livre à la maison.

Finalité : Développer la compétence de co-éducateurs des parents. Qu'ils aient un rôle dans la scolarité de leurs enfants, qu'ils puissent être des accompagnateurs quelles que soient leurs compétences.

Il n'en reste pas moins que cette séance est aussi l'occasion pour eux de développer des compétences de base indispensables à leur autonomie sociale, en l'occurrence des compétences en expression orale.

But : Permettre aux parents d'échanger en shimaoré et en français avec leurs enfants autour d'un album jeunesse.

Objectif pédagogique général : développer les compétences en expression orale.

Objectifs différenciés car public hétérogène.

Objectifs :

- Pour ceux qui ont des compétences significatives à l'oral : raconter une histoire (pour pouvoir la raconter ensuite aux enfants.)
- Pour ceux qui ont peu de compétences à l'oral : poser des questions simples sur l'histoire (pour pouvoir les poser aux enfants à la maison) et y répondre (pour pouvoir donner la bonne réponse à la question si réponse inexacte)

Intentions pédagogiques :

Nous sommes partis de l'idée communément admise que la capacité des parents à transmettre le goût de lire et le savoir-lire est un facteur important pour la réussite des enfants.

Dans le même sens tous les professionnels de l'éducation s'accordent sur l'importance que peuvent avoir les différentes ressources auxquelles l'enfant peut accéder ; elles ne sont pas les mêmes selon le milieu familial dans lequel il se trouve. Il s'agit donc de sensibiliser les parents à l'importance de la présence du livre à la maison et à sa fréquentation par l'enfant.

Nous voulons attirer l'attention des parents non lecteurs sur le fait que savoir lire ou très bien lire n'est pas un pré requis indispensable à l'introduction des livres à la maison.

Nous tablons sur l'idée que, quel que soit le rapport qu'ils ont avec l'écrit, quelles que soient leurs compétences, tous les parents peuvent motiver les enfants pour aller vers les textes écrits. Ils peuvent tous être des accompagnateurs.

Pour cela nous allons :

1/ faire prendre conscience aux parents qu'il n'est pas indispensable d'avoir des compétences affirmées de lecteur pour raconter une histoire à leurs enfants.

2/ montrer que l'histoire peut-être racontée en shimaoré mais qu'il est possible d'imaginer des prolongements en français. Ex : poser des questions simples à l'enfant en français.

Des précisions quant aux choix didactiques :

Il peut paraître contradictoire d'élaborer une séance autour du livre en direction de personnes dont on souhaite qu'elles aillent vers l'écrit et d'en ignorer tout bonnement le texte. Mais il y a bien entendu des raisons à cela.

Les 15 apprenants concernés par cette séance sont tous, non seulement en difficulté avec l'écrit, mais pour la moitié d'entre eux le français est la langue seconde et pour les autres elle est même une langue étrangère.

Leurs besoins ne sont donc pas les besoins d'une personne illettrée puisqu'en plus du savoir-faire à l'écrit, il leur faut acquérir des savoir-faire à l'oral. Nous irons même plus loin : il leur faut nécessairement acquérir des savoir-faire à l'oral avant de pouvoir acquérir ceux de l'écrit. En effet, il est bien évident qu'on ne saurait lire avant d'être en mesure d'oraliser et de donner du sens aux mots rencontrés à l'écrit.

D'autre part, pour ce public de faible niveau, de faible capital scolaire et/ou culturel, qui se sent parfois en situation d'échec par rapport à certains contenus de formation, il nous a semblé absolument prioritaire de travailler à **restaurer leur sentiment de compétence**. Car il est problématique d'aider une personne à développer ses compétences si elle s'estime totalement incompétente. Il s'agit donc de mettre tous les apprenants en situation de réussite.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de différencier l'objectif de la séance. Seuls 8 parents ont les pré requis nécessaires pour être en mesure, à l'issue de la séance, de raconter, de façon relativement correcte, une histoire en français.

Et c'est pourquoi nous avons pensé que si, de toute évidence, la plupart des parents ne sera pas en mesure de raconter une histoire en français, tous pourront au moins poser aux enfants, des questions simples en français concernant cette même histoire, ce qui garantit un échange en français (car une question en français appelle une réponse en français), et permet aux enfants d'avoir un rôle actif (et non plus uniquement un rôle d'auditeur).

Nous pensons également que le fait de donner sa place au shimaoré en formation, de ne pas faire du français la langue exclusive des apprentissages, contribue à mettre l'apprenant en confiance et lui rappelle qu'il a déjà des compétences et que la formatrice en tient compte. C'est la raison pour laquelle nous avons permis que l'histoire soit racontée en shimaoré.

Matériel : album jeunesse : Kirikou et la sorcière (45 X 35cm), Michel Ocelot, édition Milan, 27 p.

Activités (2 sous séances) :

Séance précédente

Lors du rituel lecture-plaisir, décrit plus haut, une parente a choisi l'album jeunesse *Kirikou et la sorcière* pour le feuilleter sur la terrasse avec ses pairs. Lorsque la formatrice l'a interrogée sur le choix de ce livre, elle a expliqué qu'elle connaissait l'histoire de Kirikou et la sorcière car elle avait déjà vu le dessin animé avec ses enfants.

Elle a ajouté que c'était une histoire qui lui avait beaucoup plu et a spontanément commencé à en faire un résumé en français à l'intention de la formatrice et des autres apprenants.

La question a alors été posée à l'apprenante si elle n'aimerait pas pouvoir raconter l'histoire à ses enfants à partir du livre. Elle a rétorqué, avec ses mots à elle, qu'elle n'avait pas assez de compétences en lecture pour pouvoir lire l'histoire à partir du texte.

Nous lui avons suggéré qu'en attendant de pouvoir lire le texte, ce qu'elle ne saurait pas tarder à savoir faire, elle pouvait peut-être tout de même raconter l'histoire en français à partir des images.

Qu'elle pouvait aussi poser des questions en français sur l'histoire, cela étant à sa portée. Elle a approuvé et demandé s'il était possible qu'elle apprenne à bien raconter cette histoire à partir des images du livre. Nous avons répondu que non seulement elle allait apprendre à raconter cette histoire à partir du livre mais qu'elle allait pouvoir aider tous les parents à savoir le faire également.

Sous-séance 1 : raconter une histoire en français ou en shimaoré

Première étape : Enrôlement. Présentation de l'objectif de la séance, intérêt de la séance et déroulement.

Activité 1 : Découverte de la 1ère de couverture. Résumé de l'histoire.

La 1ère de couverture est décrite collectivement, des hypothèses sont faites quant au contenu de l'histoire. Puis un résumé de l'histoire est fait en français par l'adulte qui a vu le dessin animé.

Des précisions peuvent être demandées par la formatrice si des éléments importants manquent au résumé (cela suppose, bien évidemment, que la formatrice connaît l'histoire). Les autres personnes sont invitées à reformuler, en français, le résumé qui vient d'être fait.

La formatrice invite celles-ci à reformuler le résumé de l'histoire en shimaore à l'intention des personnes qui ont encore peu de compétence en réception orale. Les apprenants co-construisent un résumé en shimaoré pour leurs pairs.

Activité 2 : Découverte collective de l'album. La formatrice laisse libre cours aux commentaires et aux échanges, qu'ils soient en shimaoré ou en français.

Activité 3 : Mise en mots de l'histoire, en français et en shimaoré.

Chaque double page du livre présente une scène de l'histoire. Les apprenants sont invités à donner sens à ces scènes par leur explicitation en shimaoré et en français.

La formatrice encourage les apprenants à réfléchir à des critères pour que l'histoire soit correctement racontée dans l'une ou l'autre langue (cohérence, lien logique entre les explicitations...)

Activité 4 : Formalisation.

La formatrice propose aux apprenants de se mettre d'accord sur l'explicitation de chaque double page en shimaoré et en français. L'explicitation en shimaoré doit correspondre à l'explicitation en français. (Ce travail peut être fait en sous-groupes et faire ensuite l'objet d'une mise en commun).

Activité 5 : Entraînement

En sous-groupes de 4, les apprenants s'entraînent à raconter l'histoire en français et en shimaoré.

Nous faisons le choix de situer l'évaluation en fin de séance, c'est-à-dire après la deuxième sous-séance, car il nous semble plus pertinent d'évaluer les 2 compétences faisant l'objet des 2 sous-séances (raconter l'histoire et poser des questions) simultanément.

Sous-séance 2 : Poser des questions simples sur une histoire en français et répondre à ces questions

Activité 1 : Enrôlement :

Présentation de l'objectif de la séance, intérêt de la séance, déroulement.

Activité 2 : Découverte

Recherche collective de questions simples susceptibles d'être posées aux enfants pour voir s'ils ont bien compris l'histoire et surtout pour créer l'occasion d'un échange en français.

Élaboration d'une liste des questions les plus pertinentes (ex : C'est qui lui ? C'est qui elle ? Ils sont où ? Qu'est-ce qu'il fait ? Qu'est-ce qu'ils font ? Pourquoi ils sont là ? Qu'est-ce qu'il se passe ?)

Traduction de ces questions en shimaoré si nécessaire et entraînement à la bonne prononciation de ces questions par les personnes ayant encore peu de compétences en expression orale.

Activité 3 : Entraînement

A tour de rôle les parents choisissent une page de l'album et posent des questions en français à tout le reste du groupe.

Quand la réponse est donnée, celui qui a posé la question confirme si la réponse est exacte ou non (les autres sont invités à lui donner des réponses inexactes pour l'entraîner à rectifier). Il félicite quand la réponse est exacte. Il donne la bonne réponse quand celle-ci n'est pas exacte.

Activité 4 : Évaluation

A tour de rôle les apprenants sont invités à venir raconter 3 doubles- pages du livre puis à poser 2 ou 3 questions en français à leurs auditeurs. Ils devront donner la bonne réponse si la réponse donnée n'est pas exacte.

Remarques :

- C'est pour une question d'économie de temps (il nous faut passer du temps sur les apprentissages et nous en manquons) et pour ne pas obliger les autres apprenants à écouter 15 fois la même histoire, que nous ne demanderons pas aux apprenants de raconter toute l'histoire mais seulement une partie correspondant à 3 doubles pages du livre prises au hasard.

- Les récits en shimaoré sont traduits en français à l'attention de la formatrice.

Critères d'évaluation :

L'évaluation sera considérée comme réussie si :

- Le récit correspond à la scène représentée par l'image.
- Le récit est cohérent (tous les éléments importants sont présents et sont connectés entre eux de façon logique).
- Trois questions sont à poser en français.
- Chaque question doit être compréhensible (prononciation, syntaxe).
- Les rectifications sont opportunes (si la réponse à la question était inexacte).
- Les rectifications sont compréhensibles (prononciation, syntaxe).

Postures et interventions du formateur

La formatrice laisse systématiquement libre cours aux échanges et aux discussions pour aider la réflexion à progresser. Ceci dit, elle intervient nécessairement pour réguler les échanges, orienter les discussions par des questions, revenir à l'objectif lorsqu'il y a digression, de façon à ce que les apprenants progressent vers les objectifs qui ont été fixés en début de séance.

Elle intervient pour aider les apprenants à construire un récit cohérent en attirant par exemple leur attention sur l'utilité de certains connecteurs logiques (« mais, et, donc.. »).

Elle veille à la bonne prononciation des mots en français ainsi qu'au respect de la syntaxe.

Comme il s'agit de restaurer le sentiment de compétence d'un certain nombre d'apprenants, la formatrice leur exprime sa confiance quant à leurs capacités. De même, elle signale à l'apprenant toute situation où il a réussi et attire son attention sur son propre rôle dans cette réussite.

Propos de parents en séance

Analyse a posteriori

Certains critères de réussite sont à valoriser

Le choix du lieu : c'est une maison dans un village et non un lieu institutionnel (école, salle communale...)

Le rythme qui est celui choisi par les apprenants : initialement temps de pause devenu temps de lecture plaisir.

Le respect des habitudes et usages : pouvoir s'installer à son aise.

Prolongement et/ ou réinvestissements possibles

Une fois le savoir-faire acquis, il est indispensable de pouvoir le transférer. Nous proposons à l'ensemble des apprenants, s'ils le souhaitent, de mettre en œuvre sur le terrain ce qu'ils viennent d'apprendre à faire. Nous les invitons à emmener le livre chez eux et à tenter l'expérience avec leurs enfants.

Nous expliquons que nous instaurerons un temps, pendant la formation, consacré au compte-rendu de cette expérience et aux échanges autour de celle-ci. Pour une grande majorité de parents, raconter une histoire à leurs enfants à partir d'un livre est une première.

Une fois l'expérience menée, à leur retour en formation, nous leur posons des questions en présence des autres apprenants pour que l'expérience soit partagée. Par exemple : comment cela s'est-il passé ?

La formatrice initie la discussion par une question ouverte pour laisser la liberté à la personne de faire les commentaires qu'elle veut, ce qui permet un retour sur expérience riche et authentique. Si, par contre, la formatrice s'aperçoit que l'apprenant a du mal à verbaliser, elle lui posera plutôt des questions fermées :

- *Est-ce que ça a marché ? Est-ce que ça a plu à vos enfants ? Est-ce que ça a été l'occasion d'un échange avec vos enfants ? Est-ce que ça vous a plu comme expérience ?*
- *Est-ce que vous avez eu des difficultés à raconter l'histoire, à poser des questions ? Pourquoi ?*
- *Est-ce que vous voudriez retravailler, améliorer quelque chose en particulier ?*
- *Est-ce que vous souhaiteriez recommencer l'expérience ?*

Nous pensons que ce retour sur expérience induit forcément des prises de conscience de la part des apprenants et que, s'il s'agit d'une expérience réussie, cela peut nettement contribuer à redynamiser l'estime de soi d'apprenants qui en manque et à changer les représentations qu'ils peuvent avoir de leurs capacités à réussir.

Propositions pédagogiques en direction des formateurs

Une fois la version en shimaoré de l'histoire arrêtée, il est possible de l'écrire avec l'alphabet arabe pour que les parents lisant cet alphabet (et ils sont nombreux) puissent se référer au texte écrit et lire l'histoire à leurs enfants, puisqu'il s'agit de transmettre le goût de lire. Toutefois, il est à noter que la très grande majorité des adultes à Mayotte ne savent pas lire l'arabe en donnant du sens à l'écrit.

Nous suggérons également un travail de réécriture de l'histoire en shimaoré mais avec l'alphabet officiel du shimaoré (qui reprend grosso modo les lettres de l'alphabet latin). Pour les parents qui commencent un travail sur le développement de la conscience phonologique et la combinatoire' cela peut représenter un travail très formateur.

L'idée serait ensuite de fabriquer des livres racontant des histoires de Mayotte avec les 3 versions de l'histoire sur chaque page : en français, en shimaoré dans l'alphabet arabe, en shimaoré dans l'alphabet du shimaoré.

Ainsi, ces contes et histoires pourraient être lus en shimaoré par des parents lecteurs de l'alphabet arabe, par des parents lecteurs du français et souhaitant lire l'histoire en français, mais aussi par des personnes souhaitant pouvoir lire l'histoire en shimaoré et en français mais ne lisant pas l'alphabet arabe (par exemple un instituteur métropolitain travaillant à Mayotte).

Si les parents le souhaitent, il peut être intéressant d'organiser une après-midi « contes et histoires » à l'école du village où plusieurs contes et histoires seraient racontés par les parents, à partir des images des livres, en shimaoré et en français. Il pourrait être judicieux que le récit d'une histoire soit partagé par deux parents, l'un racontant une page en français et l'autre prenant la suite en shimaoré, et ainsi à tour de rôle.

Ainsi tous les parents ont leur place dans cette activité qu'ils soient francophones ou non. Cela pourrait également contribuer à faire prendre conscience aux enfants qu'il ne s'agit pas de 2 langues cloisonnées qui ont chacune des fonctions particulières (langue de l'école vs langue de la famille) qui ne peuvent jamais se rencontrer ni cohabiter.

Pour les apprenants commençant un travail consistant à développer la conscience phonologique : l'idée est de leur faire chercher de petits mots simples d'une ou deux syllabes dans le texte de l'album jeunesse.

Le formateur prononce un mot d'une ou deux syllabes figurant dans le texte (qui doit être assez court) d'une page de l'album jeunesse, puis les apprenants réfléchissent ensemble à la façon dont ce mot pourrait bien s'écrire au regard de ce qu'ils entendent quand il est prononcé (conscience phonologique).

Ils font une proposition qui est inscrite au tableau. Le formateur leur demande ensuite de chercher le mot dans le texte ; une fois trouvé, on compare les deux orthographes, le formateur donne des explications si nécessaire.

Intérêt de cette activité : les apprenants peuvent la réaliser à la maison avec les enfants une fois qu'ils en ont compris le principe et l'intérêt et qu'ils sont en mesure de désigner un certain nombre de mots prononcés (pour pouvoir jouer avec l'enfant, inverser les rôles).

LE ROLE DES PARTENAIRES



Toutes les enquêtes et études de cas montrent que la plupart des enseignants redoutent d'autant plus de travailler avec d'autres partenaires que leur identité professionnelle est actuellement mal définie. Il en est de même pour les formateurs qui, de plus, vivent des situations professionnelles hasardeuses.

Par contre, la situation de collaboration peut déclencher de profondes transformations tant dans leur identité professionnelle que dans celle de leurs compétences. En effet, un formateur a en général une discipline à l'origine, et la connaissance de celle-ci ne peut suffire à son action quotidienne.

Les situations de partenariat transforment profondément les pratiques en introduisant :

- Le souci d'une plus grande efficacité grâce à une autre articulation du théorique et du pratique,
- Une amélioration de l'identité du formateur en tant que spécialiste d'un métier,
- L'idée que la formation institutionnelle n'est qu'une source de savoirs parmi d'autres,
- Les apprentissages comme des éléments d'un savoir ancré dans les pratiques sociales,
- La complémentarité entre formation et action,
- Le partage du travail et du pouvoir,
- Une solide volonté de concertation et de communication,
- Le rapprochement entre l'andragogie et le monde du travail.

Le technicien est dans la finalisation, dans le résultat, il n'adopte pas ou rarement une attitude pédagogique ; cette différence avec le formateur conforte la structuration de la complémentarité.

Les actions de partenariat restent trop souvent marginalisées dans le monde de l'enseignement et ont donc peu d'effets institutionnels. Dans le monde de la formation d'adultes, elles créent un mode de fonctionnement rompant avec les habitudes et le document qui suit veut en montrer les effets dans le cadre de l'École des parents. Il se veut suggestif, pour cette raison il reste incomplet.

Son intérêt est dans le regard porté sur les effets de cette association, formateur /partenaires.

Cette initiative positive est transférable à l'ensemble des formations. Puisse-t-elle être imitée et proliférer.

« Ecole des Parents » à Mayotte Le rôle des partenaires Un exemple :



Rencontre avec le premier adjoint de la marie KONGOU

1 - L'École des parents dans le contexte partenarial

Une action de lutte contre l'illettrisme dans le cadre de l'École des parents ne peut pas être isolée, il est important d'instaurer un réseau de partenaires pour inscrire celle-ci dans l'environnement économique et social du territoire. Cela doit permettre à chaque parent de s'ouvrir au monde extérieur, mais aussi comprendre et prendre part à cet environnement.

Mais construire une action de formation dans le cadre de l'École des parents qui associe des partenaires venant d'horizons divers, c'est aussi prendre en compte les trois domaines que sont l'éducation familiale et scolaire, les savoirs de base et l'aide à l'insertion professionnelle.

Concernant **les savoirs de base**, les parents ressentent la nécessité d'acquérir des savoirs fondamentaux, apprendre le français, d'apprendre ou réapprendre à lire, écrire, compter. Mais il faut dans le même temps répondre à des besoins objectifs et ponctuels de savoirs de base, l'atelier adapte alors l'organisation pédagogique de la formation au besoin exprimé.

Intégrer un espace à **l'éducation familiale et scolaire** permet d'aborder la place des parents dans les relations intergénérationnelles, dans leurs tâches éducatives ainsi que leur rôle et leur place dans le système d'enseignement.

Enfin, même si la vocation de l'École des parents n'est pas de mettre en place des formations qualifiantes, l'acquisition des savoirs de base est une première étape vers une insertion professionnelle. Faciliter cette insertion est un but de l'École des parents, mais au travers du partenariat nous entendons développer également la culture générale (géographie, histoire, biologie, actualités.....) qui sera nécessaire pour permettre à chacun d'aider son enfant et de comprendre le monde qui l'entoure.

2 - La pratique choisie

Le contexte local mérite d'être souligné car à Mayotte la notion de parent, culturellement, n'est pas la même qu'en occident. Pendant longtemps, le monde des adultes représentait un environnement à part pour les enfants, pas seulement physiquement et moralement mais aussi socialement.

Chacun devait rester à sa place, mais dans le monde d'aujourd'hui avec l'influence occidentale, les modes de vie ont changé. Reste, qu'il va falloir du temps pour restaurer cette communication restée très longtemps absente (en général depuis la petite enfance), d'où les difficultés dans le dispositif "École des parents" à construire une socialisation des apprentissages dans le cadre familial avec un public âgé.

C'est dans ce contexte que nous avons identifié et sélectionné un ensemble de partenaires intéressants et stimulants pour notre action. En voici une liste non exhaustive :

- La commune (politique de la ville).
- La FAM (Fédération des associations de Moinatrindri).
- L' Association des parents d'élèves de Moinatrindri.
- L'école maternelle de Monatrindri.
- L'école primaire de Moinatrindri.
- Le collège de Tsimkoura.
- Le lycée polyvalent de Chirongui.
- L'ADIE.
- Un formateur intervenant à Kani-Kéli (autre lieu d'implantation de l'école des parents).
- Le responsable pédagogique de l'OIDF (organisme porteur de l'action).

Mais qu'entend-t-on par partenaire ?

Un partenaire est une personne, une collectivité ou une organisation avec laquelle on s'associe ou à laquelle on fait appel en vue de réaliser un dessein commun.

Dans le cas de l'École des parents, la notion de partenariat doit prendre une dimension à la fois pédagogique et sociale. Il n'est pas situer dans l'échange d'informations mais plutôt dans l'apport exclusif de savoir être et de savoirs pragmatiques.

Le contenu des rencontres doit être bien ciblé, adapté au public identifiés et répondre réellement à ses besoins.

Dans une situation non didactique, comme l'est une situation de la vie quotidienne, l'expression d'une opinion peut suffire. Le partenaire du formateur peut aider le parent à se mettre en situation d'apprentissage. Celui-ci, identifier socialement et repérer dans ses compétences socio-économiques, permet une approche plus relationnelle que dans les situations de la vie quotidienne tout en instaurant un climat de confiance.

Ainsi on peut toucher l'émotionnel en découvrant les valeurs de l'apprenant, ce qui va engendrer une meilleure compréhension de ses problèmes. Le formateur pourra ensuite analyser la chaîne de l'apprentissage et le rythme à adapter. Cette approche va permettre de débloquer les freins à l'apprentissage.

3 - Fiche synthèse

A. Le public

Ce sont des adultes de 25 à 50 ans et quelques jeunes adultes

B. Le niveau

Alphabétisation ou illettrisme

C. Le partenariat

Il a été instauré dès le départ avec la municipalité qui constitue le lien entre le public et le formateur en début d'action notamment pour l'état civil des apprenants et leurs localités.

D. Pourquoi élargir le partenariat ?

La politique de la ville a été notre partenaire privilégié. Ce service possède les moyens matériels pour pouvoir concrétiser nos projets mais elle ne représente pas à elle seule la société. Nous voulions un panel de partenaires représentatifs de cette société.

E. Pourquoi un partenariat ?

A partant du vécu de l'individu, il était essentiel de ne pas ignorer qu'il formait un ensemble avec la société qui l'entoure. Les partenaires forment ce lien social qui permet à ses parents en difficulté de ne pas se sentir complètement exclus de ce monde.

L'objectif de la formation n'est pas seulement d'enrichir leur langage mais aussi leur faire comprendre qu'eux aussi sont des partenaires. Nous ne souhaitons pas des situations d'assistanat à travers le partenariat, nous voulions des collaborations, des échanges. L'individu est toujours recentré au cœur de l'action.

F. Quels sont les objectifs du partenariat ?

Réaffirmer la place de l'individu dans la société.

Pouvoir participer à des actions où l'on aurait pensé être exclu parce que l'on n'est pas "lettré".

Pouvoir échanger, écouter, s'informer, se cultiver, donner son point de vue, participer à une prise de décision.

G. Le choix des partenaires

Ce sont des partenaires qui se réfèrent à la vie quotidienne ; culturels, éducatifs, sociaux...

Par rapport à la situation de notre public et à l'intitulé de l'action, nous avons privilégié les partenaires éducatifs pour le lien avec les enfants et les partenaires socioculturels pour l'apport des connaissances pouvant aider l'individu dans son développement personnel.

Le choix d'un partenaire peut-être aussi un besoin précis d'un des parents par rapport à un objectif social.

H. Comment appliquer le partenariat ?

Le partenariat ne doit pas être imposé, il doit être proposé et expliqué. Il doit être planifié après le positionnement de l'action. Après les premiers contacts avec les parents et suite aux entretiens individuels, nous avons une idée plus précise des différents besoins.

Une fois accepté par les adultes, on élabore un prévisionnel avec le listing, les projets, les objectifs socio-pédagogiques.

Par la suite, un énorme travail relationnel doit être mise en place pour convaincre les partenaires et organiser les actions. Pour notre part, nous avons convaincu le service de la politique de la ville d'être notre interlocuteur pour la mise en place des actions partenariales car les objectifs d'accompagnement de la population rentrent dans ses missions.

I. Quels sont les avantages du partenariat ?

Les actions très ciblées qui visent des objectifs de vie, d'avenir, d'insertion, de lutte contre l'exclusion, d'enrichissement personnel favorisent la motivation de l'individu dans son apprentissage.

Le fait que l'on ne reproduise pas le schéma scolaire mais qu'on le remette au cœur de la société permet au parent de ne pas s'ennuyer, d'avoir confiance en lui.

Le partenariat consolide son statut d'adulte qu'il pensait peut être perdre durant la formation et qui au contraire va être renforcé par la participation aux actions et la responsabilisation

J. Comment évaluer l'impact du partenariat ?

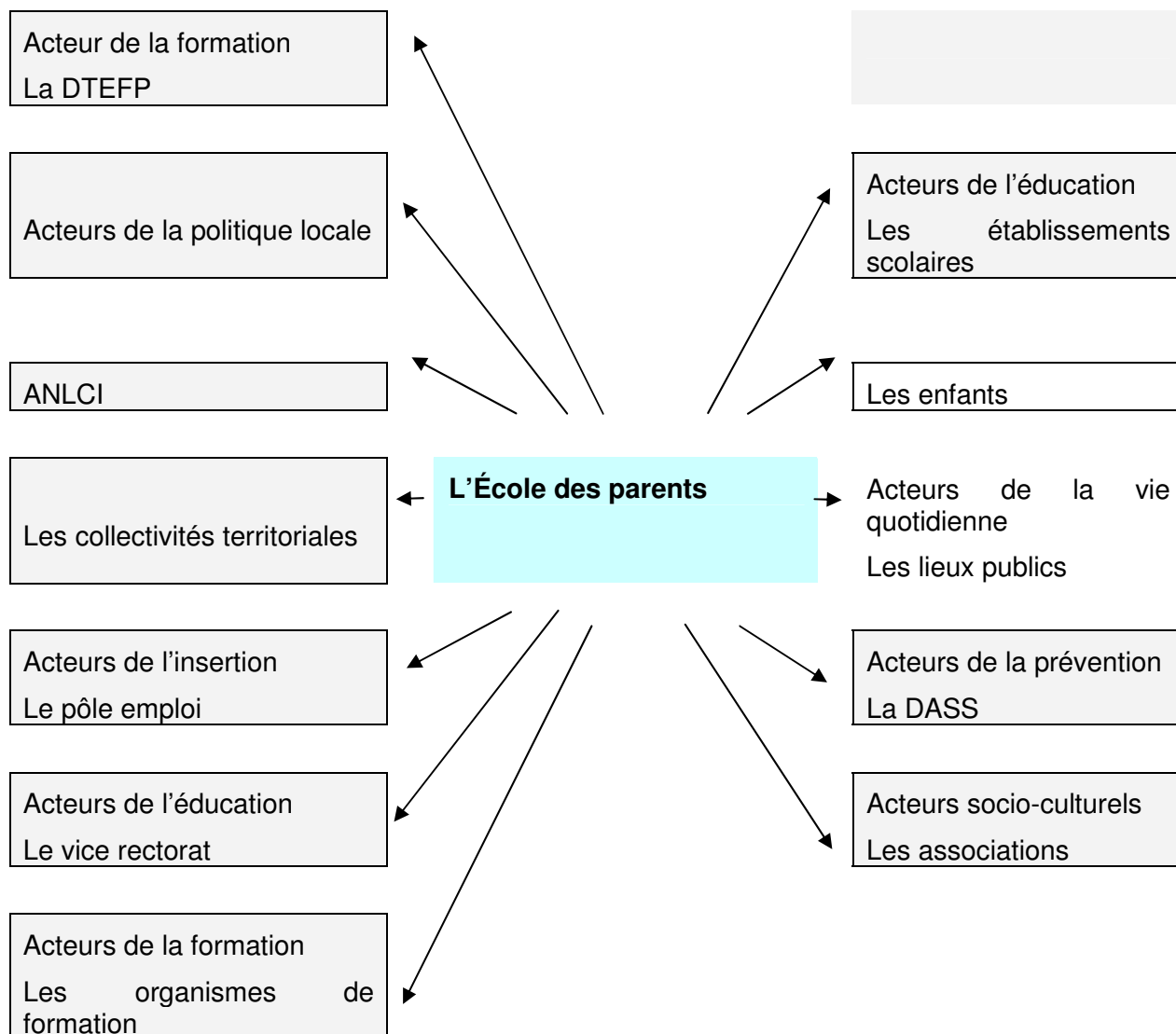
Les actions avec les partenaires apportent également beaucoup de ressources pédagogiques qui nous permettent, après les rencontres, de revenir sur le vécu pour travailler sur différents items qui peuvent être évalués de façon formative.

Mais, par rapport aux évaluations formatives, le partenariat va s'évaluer également sur le terrain au niveau de la continuité des échanges. Des témoignages de vie vont être essentiels pour mesurer l'impact des rencontres.

I. Le choix des partenaires

Notre rôle n'est pas de mettre en réseau un ensemble de partenaires mais d'avoir un réseau de partenaires disposés à intervenir à l'École des parents.

Pour cette raison, notre premier travail a été de constituer ce réseau dont voici la constitution :

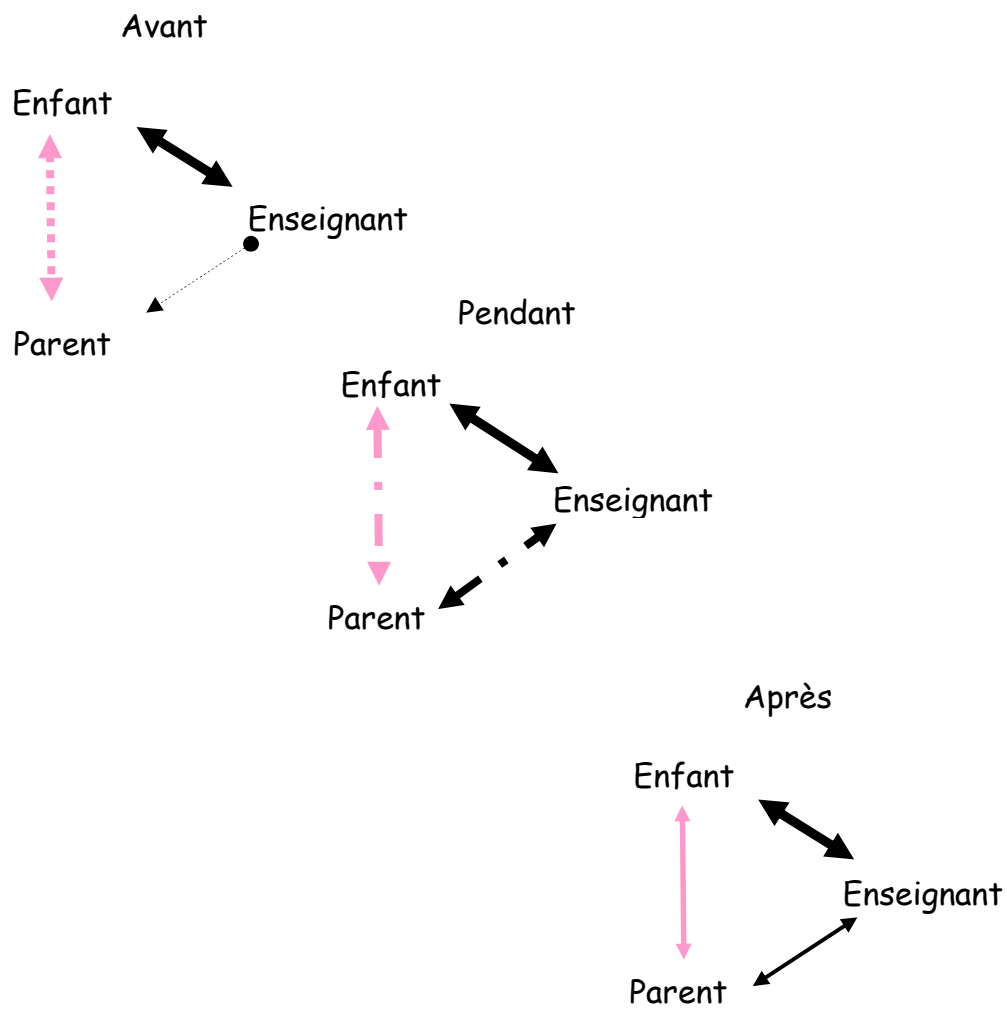


J. Un partenaire très particulier : l'école.

Dans le cadre de l'École des parents, nous n'avons pas privilégié exclusivement le partenariat avec l'École. Cette relation particulière ne pourra exister avec les parents fréquentant l'École des parents de Mayotte qu'à partir du moment où le parent est en mesure d'entendre ce que lui dit l'enseignant et de le comprendre. Moment fugitif qui ne peut survivre que si le parent peut enfin exprimer par sa propre voie et non celle d'un tiers (en particulier son enfant) ce qu'il veut dire à cet enseignant. Alors un vrai partenariat avec l'école est possible.

Partenariat évolutif qui redonnera à un moment de la vie scolaire de l'enfant un nouvel accès à l'autonomie. Dans la relation à trois le parent s'effacera de son proche choix et non pas par exclusion communicative.

H. L'évolution des liens d'un parent présent à l'École des parents dans la relation partenariale avec l'enseignant de son enfant





Quelques exemples de rencontres partenariales

Toutes ces actions menées avec les partenaires ont constitué des ressources pour les cours théoriques. Nous sommes revenus alors sur ces expériences afin de vérifier la compréhension des situations et des propos tenus dans le but de développer chez les parents leurs capacités à s'informer, à analyser, à critiquer, à valider et à rendre compte.



A. Titre de la séance :

" La médiatrice familiale, scolaire et sociale"

B. Objectifs :

- Découvrir l'existence d'une médiatrice
- Connaître ses missions
- Avoir la possibilité de prendre rendez-vous
- Sensibiliser les apprenants sur la gestion des conflits

C. Situation de la séance dans la formation

D. Lieu :

Cavani.

E. Cadre :

Une salle à la Mairie

F. Supports:

Une documentation sur le sujet et un film de prévention

G. Public :

14 personnes : 14 femmes de tous âges.

H. Durée :

2h.

I. Déroulement :

Nous avons regardé des mini-films de prévention sur la gestion des conflits familiaux et pour chaque thème abordé, nous nous sommes arrêtés pour commenter les images. A la fin du film ; questions /réponses

A. Titre de la séance :

" La connaissance du milieu"

B. Objectifs :

- Sortie intergénérationnelle
- Consolider les liens intergénérationnels
- Permettre aux parents et grands-parents d'initier les enfants
- Découvrir les richesses de l'île
- Sensibiliser à l'environnement
- Découvrir les plantes médicinales

C. Situation de la séance dans la formation

D. Lieu :

Coconi

E. Cadre :

Le jardin botanique.

F. Supports:

Fiches documentaires de la direction de l'agriculture et de la forêt.

G. Public :

14 personnes : 14 femmes de tous âges. Les parents étaient accompagnés de leurs enfants et des grands-parents (sortie famille)

H. Durée :

4h.

I. Déroulement :

Nous nous sommes rendus au centre de l'île pour visiter un jardin botanique qui regroupe tous les végétaux répertoriés à Mayotte

A. Titre de la séance :

" La poésie en famille"

B. Objectifs :

- Consolider les liens intergénérationnels
- Partager les connaissances
- Apprendre à travailler ensemble
- Evaluer l'expression orale

C. Situation de la séance dans la formation

D. Lieu :

Moinatrindri

E. Cadre :

L'école primaire.

F. Supports:

Livres, images, fiches, déguisements.

G. Public :

14 personnes : 14 femmes de tous âges.

H. Durée :

4h.

I. Déroulement :

A l'occasion de 1000 lectures, nous avons organisé un spectacle en partenariat avec les parents. Poésie à deux (enfant/parent) ainsi que les chants et le théâtre.

A. Titre de la séance :

" Allons au cinéma"

B. Objectifs :

- Faire connaître l'outil (la majorité des apprenants ne s'était jamais rendue au cinéma)
- Consolider les liens
- Renforcer la complicité
- Enrichir la culture générale
- Permettre d'avoir des sujets communs de conversation
- S'entraider dans la compréhension orale

C. Situation de la séance dans la formation

D. Lieu :

Mamoudzou

E. Cadre :

Le cinéma.

F. Supports:

Un film.

G. Public :

14 personnes : 14 femmes de tous âges.

H. Durée :

2h.

I. Déroulement :

Nous nous sommes rendus à la salle de cinéma de Mamoudzou accompagnés des enfants pour visualiser un film accessible à tous.

Partenaires : Associations des parents d élèves de la commune/DASS/ Entreprise privée de distribution de collation/ Direction de l'école primaire/ Vice rectorat/ Allocations familiales

A. Titre de la séance :

" La résolution d'un problème au sein de l'école"

B. Objectifs :

- Découvrir l'organisation d'une réunion et y prendre part
- Apprendre à écouter
- Identifier des mots familiers ou nouveaux
- Savoir argumenter un point de vue
- Participer à la vie scolaire de son enfant
- Etre au cœur des décisions concernant sa vie scolaire

D. Lieu :

Cavani

E. Cadre :

L'école.

F. Supports:

Aucun

G. Public :

14 personnes : 14 femmes de tous âges.

H. Durée :

2h.

I. Déroulement :

Nous avons participé à une réunion organisée au sein de l'école dont l'objectif était la remise en cause des goûters distribués aux enfants pendant les récréations. Les deux langues étaient employées. Le français et la traduction par la suite.

4 - Annexes

Livres utilisés pendant le rituel lecture-plaisir :

Manuels scolaires de Mayotte : Au début, les parents avaient des manuels scolaires de Mayotte. Je pense qu'ils ont accroché parce que cela parlait de leur propre vie : la rentrée scolaire, les courses, le dispensaire...

Découverte de Mayotte : Beaucoup de parents ne savent pas nager et ne connaissent pas le lagon. Certains ne connaissent pas non plus très bien l'île. Les livres touristiques sont un bon moyen de susciter leur intérêt.

Découverte du monde : Livres touristiques ou géographiques du monde entier peuvent être utilisés pour élargir le vocabulaire et l'expression orale en général.

Imagier ou abécédaire : Ces livres, s'ils ne sont pas trop destinés aux enfants, peuvent être utilisés. J'ai trouvé un abécédaire avec des photos de toutes sortes qui a donné lieu à beaucoup d'observations et de questionnements.

Livres de cuisines : Ils suscitent beaucoup d'intérêts chez les femmes mahoraises. On peut commencer par la cuisine mahoraise parce qu'elles la connaissent bien, puis on peut élargir les recettes sur les îles voisines ou autres.

Livres d'art plastique : Ces livres permettent de tisser des liens parents-enfants. Un parent s'est mis à dessiner avec son enfant.

Dictionnaire : mots et jeux : Ce livre, en plus d'être éducatif, est ludique. C'est un bon moyen de passer du temps avec les enfants.

Histoires : Histoires d'Afrique, *édition du baobab*. Ces histoires sont courtes et le contenu ressemble à la vie à Mayotte.

Les livres de jeunesse : par exemple « le grand livre de Kirikou » (45 cm 35 cm) : Beaucoup de personnes connaissent l'histoire de Kirikou, et ensemble, le livre étant vu de tout le monde, elles l'ont résumé, page par page, en voyant les images.

Le journal : Il peut susciter beaucoup d'intérêt surtout lorsque cela concerne une information sur la commune. Le journal peut aussi amener des débats.

Par contre, il a l'inconvénient de posséder moins d'images ou de photos et peut paraître plus rébarbatif du fait de la longueur des textes.

Bibliographie

Combattre l'illettrisme : permis de lire, permis de vivre... Anne VINERIER, L'Harmattan.

Apprentissage du français oral et écrit, Bernard GUILLARDIN, Retz.

OURELLE : Outil de Remédiation et d'Entraînement à la Lecture et au Langage Ecrit :
Maryse CHENIERE, Martine MAC-BIRON, Ghislaine OZIER-LAFONTAINE, A.A.S.M.

François RICHAUDEAU :

Guide pratique du formateur, G. LE BOTOERF

Formateur d'adultes, SAVARY et MARTIN, édition CAFOC

Documents AFPA Formateur d'adultes :

- « Quand réussir ne va pas de soi. Diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage », D.CHARTIER et G. MICHEL, 23 p
- « Les critères de médiation », A.MOAL, 11 p.

ANLCI .infos, Dossier Spécial Actions Educatives Familiales, oct.-nov.-déc. 2008

Études et Développement Régional - AGEFAFORIA